



Parcs
Canada Parks
Canada



ÉTAT DES lieux naturels et historiques du **CANADA** 2011

L'AGENCE PARCS CANADA



Canada 



Provenance des photos publiées en page couverture :

en haut à gauche : Lieu historique national du Canada Ranch-Bar U (AB), © Parcs Canada, photo : J. Ricou
au centre : Réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas (C.-B.),
© Parcs Canada, photo : D. Andrews
à droite : Parc national du Canada du Gros Morne (T.-N.-L.), © Parcs Canada, photo : D. Wilson
en bas : Réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf (C.-B.), © Parcs Canada, photo : C. Stewart

Provenance de la photo au verso de la page couverture :

Lieu historique national du Canada de la Maison-Riel (MB), © Parcs Canada, photo : C. Aronec

Table des matières

Message du ministre	1
Sommaire exécutif du directeur général	2
Introduction	4

Partie A : État des réseaux du patrimoine protégés par Parcs Canada

Réseau des parcs nationaux	6
Réseau des aires marines nationales de conservation	9
Réseau des lieux historiques nationaux	12
Autres programmes du patrimoine	16

Partie B : État des lieux naturels et historiques (gérés par Parcs Canada)

 Ressources culturelles	20
 Intégrité écologique	22
 Santé des aires marines nationales de conservation	26
 Biens	28
 Expérience du visiteur	30
 Relations avec les peuples autochtones	32
 Appréciation et appui du public	34
L'avenir des lieux naturels et historiques du Canada	38

Annexes

Annexe 1 : État des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada	40
Annexe 2 : État des parcs nationaux	44
Annexe 3 : Glossaire des indicateurs	46





Lieu historique national du Canada de la Tour-Martello-de-Carleton (N.-B.), © Parcs Canada, photo : C. Reardon

Message du ministre



Premier service de parcs nationaux au monde, Parcs Canada célèbre cette année 100 ans d'excellence. Le peuple canadien a su enrichir ce patrimoine de sorte que Parcs Canada assure aujourd'hui la gestion d'un réseau de parcs nationaux, d'aires marines nationales de

conservation et de lieux historiques nationaux, dont le territoire est égal en superficie à celui de l'Allemagne.

Ce ne sont pas seulement l'envergure, la beauté inégalee ou l'importance culturelle de ces lieux patrimoniaux qui ont contribué à la réputation de Parcs Canada. L'Agence est en effet un chef de file en matière de protection et de conservation des trésors naturels et culturels faisant du Canada un modèle pour le monde entier dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la coopération avec les collectivités et les peuples autochtones.

Depuis 1990, la population canadienne a pu suivre l'évolution remarquable du patrimoine de Parcs Canada grâce à une série de rapports sur l'état des lieux patrimoniaux du Canada. C'est avec plaisir que je vous présente donc le rapport de 2011 sur l'état des lieux naturels et historiques du Canada, qui, d'une part, analyse leur condition actuelle et, d'autre part, fait état des progrès réalisés et des efforts entrepris depuis le dernier rapport de 2010.

Deux réalisations en particulier sont dignes de mention. La première est l'agrandissement de la réserve du parc national Nahanni, dont la superficie a été multipliée par six en 2009. Pour certains, il s'agit là de la plus importante mesure de conservation de ces dernières années. La deuxième réalisation, la création de la réserve d'aire marine nationale de conservation et du site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, est tout aussi remarquable puisque, pour la première fois dans l'histoire du monde, une région est protégée de la cime des montagnes jusqu'aux

profondeurs des océans. Ces réalisations sont en grande partie le fruit de la collaboration et du leadership des communautés autochtones.

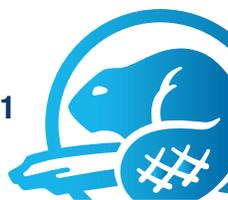
Le rapport 2011 résume les démarches entreprises par l'Agence Parcs Canada afin de conserver et d'agrandir les sites patrimoniaux actuels et d'augmenter le nombre de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux. On y discute aussi des défis à relever.

Depuis 100 ans, Parcs Canada gère une infrastructure qui demande constamment des rénovations, des réparations et des améliorations. Au fil des dernières années, des fonds d'environ 374 M\$ venant du *Plan d'action économique du Canada*, ont été consacrés à l'enrichissement des ressources culturelles, des biens et de l'expérience du visiteur dans les sites patrimoniaux du Canada. Ce financement aura créé des emplois et stimulé l'industrie touristique dans toutes les régions du Canada — surtout dans les régions éloignées où les besoins sont plus grands.

L'un des plus grands défis de Parcs Canada est de faire en sorte que davantage de Canadiens sachent qu'il existe des sites patrimoniaux extraordinaires et fascinants dont ils peuvent profiter pleinement et qu'ils soient conscients de l'importance de les protéger. Toute une génération de jeunes vivant en milieu urbain ainsi que les néo-Canadiens grandissent sans avoir de liens avec cette nature et cette histoire qui faisaient partie intégrante de la vie de nos ancêtres. L'Agence Parcs Canada est particulièrement bien placée pour amener les Canadiens de tout âge à faire la découverte ou à approfondir leur connaissance des forces géographiques, culturelles et historiques qui ont façonné notre pays.

Le ministre de l'Environnement et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada,

L'honorable Peter Kent, C.P., C.R., député



Sommaire exécutif du directeur général



Monsieur Kent,

Sous les auspices de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, il m'est agréable de soumettre le rapport de 2011 sur l'état des lieux naturels et historiques du Canada. Ce rapport donne un aperçu du travail réalisé par l'Agence Parcs Canada

pour gérer les sites patrimoniaux que sont les 42 parcs nationaux, les 167 lieux historiques nationaux et les quatre aires marines nationales de conservation. Un siècle après l'établissement du premier service de parcs nationaux, nous sommes fiers de notre legs en tant que gestionnaire de ces endroits protégés, mais nous demeurons entièrement conscients des défis que nous devons relever pour assurer la protection à long terme de ces trésors nationaux.

À ce jour, les territoires protégés à l'intérieur des parcs nationaux représentent 28 des 39 régions naturelles terrestres et cinq des 29 régions marines du pays. Le réseau des lieux historiques nationaux, ainsi que les personnages et événements d'importance historique nationale, mettent en valeur le patrimoine culturel dynamique de notre pays. Nous continuons d'aller de l'avant pour agrandir notre réseau qui sera plus tard représentatif de toutes les régions du Canada. Nous sommes aussi en voie d'élaborer un protocole de surveillance de la santé des écosystèmes marins dont nous avons la responsabilité.

Dans les deux ans depuis le dernier rapport, Parcs Canada a pu élargir le réseau des sites patrimoniaux tout en conservant les ressources confiées à sa charge.

Nous avons entrepris des démarches importantes pour augmenter la superficie des zones protégées de certains parcs nationaux et balisé le terrain en vue de créer de nouveaux parcs dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous avons multiplié par six la superficie de la réserve de parc national Nahanni, par rapport à ce qu'elle était au moment où les Nations Unies en ont fait l'un des premiers sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Canada est ainsi devenu le premier pays au monde à protéger une région de la cime des montagnes jusqu'aux profondeurs des océans en créant la réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, d'une superficie de 3 500 km² à côté d'un parc national existant.

Deux parcs existants jouissent désormais d'une protection juridique en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Pour la réserve de parc national des Îles-Gulf, cette protection englobe un écosystème délicat tandis que, dans le parc national Wapusk, cet instrument juridique contribuera à protéger l'une des plus vastes aires connues de mise bas d'ours polaires au monde.

Le concept d'aires marines de conservation est somme toute assez nouveau. Au cours des deux dernières années, les aires marines protégées se sont accrues de 30 % par l'ajout de la zone marine de Gwaii Haanas. On a déclenché le processus de création de nouvelles aires dans le détroit de Lancaster, le détroit de Georgina et le golfe du Saint-Laurent.

Par ailleurs, nous avons fait des progrès dans le cadre de notre mandat en matière de commémoration des endroits, des personnes et des événements qui ont façonné le Canada. Au cours de la période couverte par ce rapport, nous avons ajouté neuf endroits, 17 personnes et neuf événements au réseau

historique national. Des plaques commémoratives ont été dévoilées pour des icônes historiques telles que les Canadiens de Montréal, le satellite Alouette et Terry Fox. De plus, nous avons fait des progrès en ce qui a trait aux désignations historiques touchant les peuples autochtones, les femmes et les groupes ethnoculturels.

La première section de ce rapport souligne nos réalisations au cours des deux dernières années tandis que les autres sections résument l'état des sites patrimoniaux, et se concentre sur les sept sujets suivants :

- les relations avec les peuples autochtones, ce qui comprend les partenariats avec les communautés autochtones;
- les biens, dont plus de 11 milliards \$ en biens immobiliers;
- les ressources culturelles, y compris les défis inhérents à la protection des bâtiments et structures contre les éléments;
- l'intégrité écologique, notamment nos efforts en vue de protéger et de réintroduire des espèces en péril;
- la santé des aires marines nationales de conservation, ce qui implique leur protection et leur utilisation écologiquement viable;
- l'appréciation et l'appui du public, ce qui englobe les médias, la diffusion externe et d'autres méthodes visant à inspirer l'émerveillement et le respect de la population à l'endroit de nos sites patrimoniaux; et
- l'expérience du visiteur, c'est-à-dire les moyens que nous mettons en œuvre pour assurer la satisfaction des visiteurs et leur offrir de nouvelles possibilités de découverte de nos lieux exceptionnels.

La section sur l'expérience du visiteur met en évidence le défi primordial qui se pose pour amener une nouvelle génération à s'intéresser à nos trésors naturels et historiques, alors que se produisent d'importants changements démographiques, sociaux et technologiques et que l'on assiste à une urbanisation galopante et à l'évolution des loisirs au Canada.

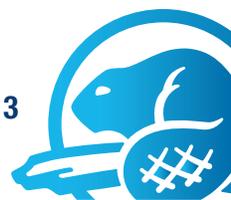
D'autres facteurs externes, dont les fluctuations économiques et les changements climatiques pour ne nommer que ceux-là, auront une influence sur l'avenir ainsi que sur le taux de fréquentation des sites patrimoniaux de Parcs Canada. Nous nous adapterons à ces circonstances et nous agirons là où nous pouvons le faire.

En 2011, Parcs Canada entame son deuxième siècle à titre d'agence responsable de la protection et de la mise en valeur des lieux naturels et historiques du Canada. L'ambition d'être au service de toute la population canadienne que nous avons commencé à nourrir avec la création du parc national Banff est toujours au centre de nos préoccupations. À l'aube de son deuxième siècle d'existence, Parcs Canada cherchera à évoluer en fonction de l'environnement naturel et social tout en restant fidèle aux valeurs fondamentales qui sous-tendent le réseau des sites patrimoniaux. Nous saurons rejoindre les Canadiens partout où ils vivent. Grâce à son dynamisme, Parcs Canada agira de façon concertée avec la population canadienne pour lui faire découvrir et aimer ses lieux patrimoniaux, afin qu'elle puisse en profiter pleinement et en assurer la protection pour tous.

Le directeur général de l'Agence Parcs Canada,



Alan Latourelle



Introduction



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont parmi les plus riches trésors du Canada. Ces endroits naturels et historiques suscitent la fierté du peuple canadien et font partie intégrante de notre identité collective. Ils constituent également un héritage impérissable laissé aux générations futures.

Parcs Canada gère ces sites patrimoniaux et voit à leur protection et à leur présentation tant pour l'agrément des Canadiens et pour l'enrichissement de leurs connaissances que pour l'assurance que ceux-ci demeurent intacts pour les générations présentes et futures. Pour être en mesure de prendre des décisions éclairées, Parcs Canada doit évaluer ponctuellement l'état de ses sites patrimoniaux.

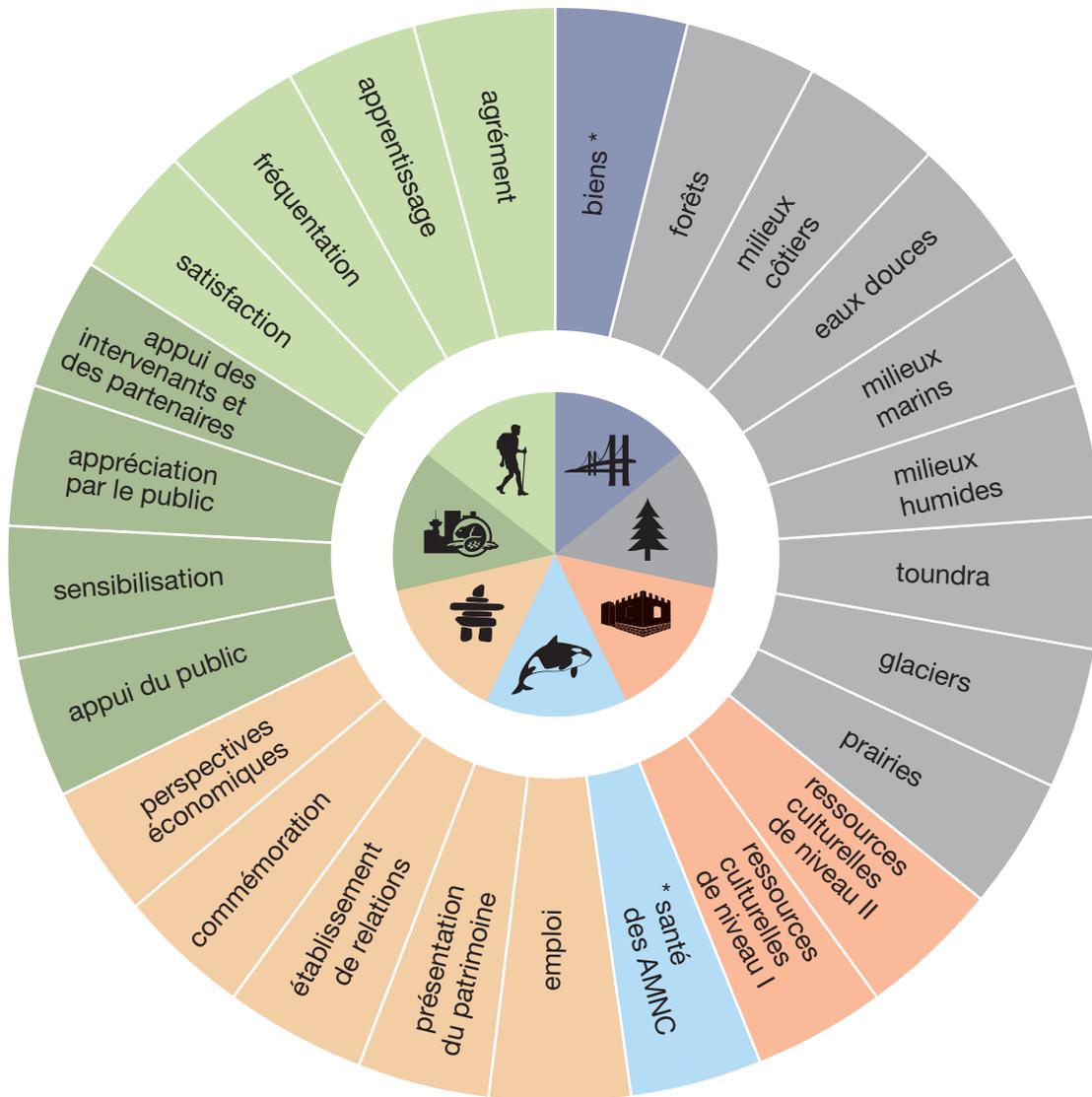
Ce rapport répond à l'exigence stipulée dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* de faire rapport au ministre quant à l'état des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada. Le premier rapport sur l'état des parcs a été déposé en 1990 et les rapports subséquents englobent tous les sites patrimoniaux dont Parcs Canada a la charge.

Le rapport de 2011 sur l'état des lieux naturels et historiques du Canada contient deux sections principales, dont la première présente l'état des réseaux de sites patrimoniaux. On y fait état des progrès en ce qui

a trait à l'établissement d'un réseau représentatif de lieux naturels et historiques protégés. La deuxième section donne un aperçu de l'état actuel des lieux naturels et historiques. De la même manière dont un médecin peut évaluer la santé d'un patient en vérifiant sa température et sa tension artérielle ou tout comme le produit intérieur brut et le taux de chômage servent à indiquer l'état de l'économie nationale, Parcs Canada se sert d'indicateurs pour mesurer et communiquer l'état de ses sites patrimoniaux protégés. Ces indicateurs comprennent les tendances de fréquentation, la santé des écosystèmes forestiers, ainsi que l'état des biens et des ressources culturelles (figure 1).

Parcs Canada a recours à sept catégories d'indicateurs qui, pris ensemble, fournissent un portrait de l'état des sites patrimoniaux. Pour chacune des catégories, le rapport résume le contexte, l'état actuel et la tendance des indicateurs associés et met en lumière les mesures prises au cours des deux dernières années (entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2011) afin de maintenir l'état de ces lieux ou de l'améliorer. On examine en outre certaines questions pertinentes, qui sont appelées à former une base commune d'entente pour les décideurs du gouvernement fédéral, les intervenants et les partenaires ainsi que pour le grand public au moment où nous entreprenons notre deuxième siècle au service à la population.

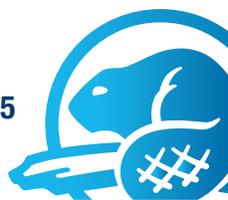
Figure 1 : Catégories d'indicateurs de Parcs Canada



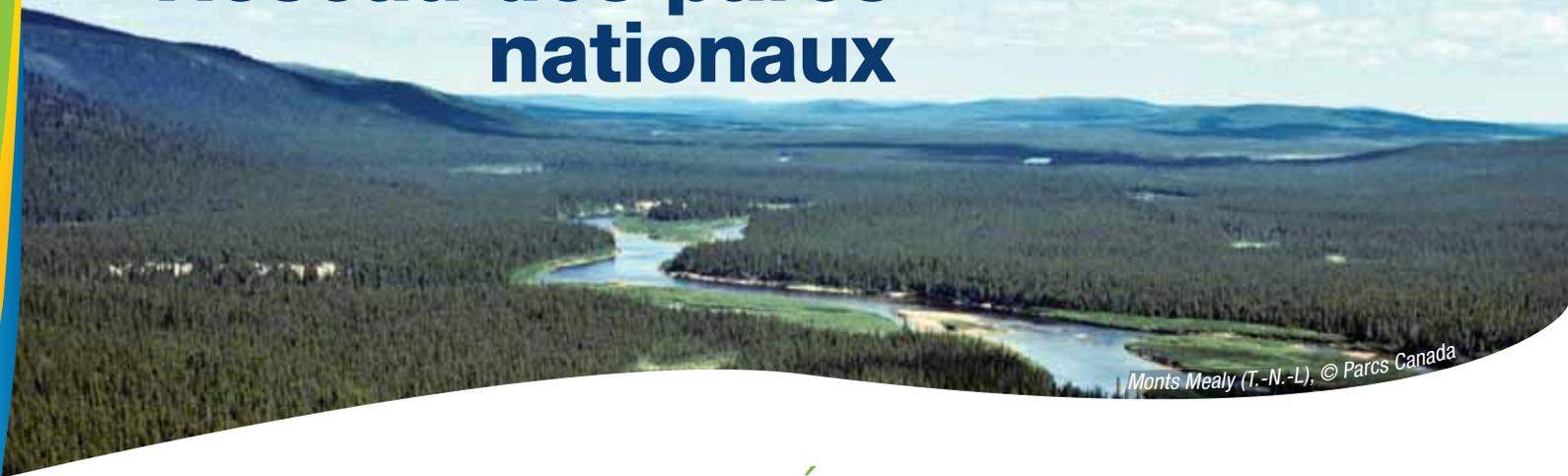
Légende – Thèmes des indicateurs

Expérience du visiteur		Appréciation et appui du public	
Biens		Relations avec les peuples autochtones	
Intégrité écologique		Santé des aires marines nationales de conservation	
Ressources culturelles			

* Catégorie d'indicateurs en voie d'élaboration



Réseau des parcs nationaux



Monts Mealy (T.-N.-L.), © Parcs Canada

Contexte

Depuis 1911, Parcs Canada s'est vu confier la protection d'un nombre croissant de sites à l'état sauvage à l'intérieur du réseau des parcs nationaux. Ce réseau, dont la superficie actuelle est de 301 000 km², comprend des exemples représentatifs de la grande diversité de paysages naturels qui caractérise le Canada.

Parcs Canada travaille toujours à accroître le réseau, avec l'objectif que chacune des 39 régions naturelles du Canada y soit représentée par au moins un parc national. Les parcs nationaux protègent l'intégrité écologique d'une région naturelle tout en permettant aux générations présentes et futures d'en jouir pleinement et d'enrichir leurs connaissances. Ces parcs constituent un apport canadien important à la concrétisation des conventions et ententes internationales, dont la Convention sur la diversité biologique.

En adoptant la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* en 1998, le Parlement du Canada a reconnu l'importance de protéger un ensemble représentatif de paysages canadiens. Le Parlement a chargé Parcs Canada de mettre en place un plan d'action à long terme pour l'établissement du réseau de parcs nationaux. De plus, l'Agence a le mandat de négocier l'établissement de nouveaux endroits protégés et de formuler des recommandations à cet effet au ministre de l'Environnement.

La création d'un parc national comprend une série d'étapes, débutant par l'identification et la sélection d'aires d'intérêt. Vient ensuite une étude de faisabilité qui inclut des consultations publiques. Si les gouvernements acceptent de procéder, une entente en vue de la création d'un parc national est négociée avec les autorités gouvernementales et les organismes autochtones intéressés. L'étape finale consiste à protéger officiellement le nouveau parc, conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

État du réseau des parcs nationaux

À ce jour, les 42 parcs nationaux et réserves de parc national représentent 28 des 39 régions naturelles du réseau. Il reste donc 11 régions naturelles non représentées (figure 2). Dans l'ensemble, les parcs nationaux assurent la protection d'environ 3 % du paysage canadien.

Des terres dans trois régions naturelles sont actuellement réservées pour la création possible de nouveaux parcs nationaux proposés : île Bathurst (Nunavut), Thaidene Nene (bras est du Grand lac des Esclaves, Territoires du Nord-Ouest) et la réserve de parc national Nááts'ihch'oh (Territoires du Nord-Ouest), dont la création proposée aurait pour effet de protéger les eaux d'amont de l'écosystème de Nahanni.

La tendance vers l'expansion du réseau des parcs nationaux a pris de l'élan au courant des deux dernières années. La négociation d'ententes de création de parcs nationaux est en cours pour trois parcs proposés (île Bathurst, au Nunavut, monts Mealy à Terre-Neuve-et-Labrador et Thaidene Nene, aux Territoires du Nord-Ouest). En outre, des études de faisabilité sont en cours pour les régions non représentées de l'Okanagan Sud-Basse-Similkameen (Colombie-Britannique) et de Thaidene Nene.

Actions

En juin 2009, le Parlement du Canada a adopté une loi autorisant l'expansion de la réserve du parc national Nahanni, l'un des premiers sites du patrimoine mondial. D'une superficie de plus de 30 000 km², la réserve de parc national de Nahanni permet de protéger l'habitat du grizzli ainsi qu'une majeure partie du bassin versant

de la rivière Nahanni Sud, qui fait partie du réseau des rivières du patrimoine canadien. Cette initiative — l'une des plus importantes dans le domaine de la conservation au cours des dernières décennies — est le fruit de la collaboration et du soutien des Premières nations Dehcho.

Par ailleurs, la réserve de parc national des Îles-Gulf (Colombie-Britannique) et le parc national Wapsuk (Manitoba) ont obtenu une pleine protection en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Parcs Canada dispose ainsi de mesures pour assurer la conservation d'un des écosystèmes parmi les plus menacés aux îles Gulf et de l'une des plus vastes aires de mise bas d'ours blancs au monde dans le parc national Wapsuk.

On a aussi fait des progrès à l'égard de propositions de création de parcs nationaux dans plusieurs régions :

Monts Mealy (Terre-Neuve-et-Labrador) — En février 2010, les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador ont signé un protocole d'entente confirmant les limites d'un territoire de 10 700 km² qui servira à créer une réserve de parc national dans la région des monts Mealy. Celle-ci représentera la région naturelle des forêts boréales de la côte est au sein du réseau des parcs nationaux.

Île Bathurst (Nunavut) — En avril 2010, Parcs Canada et l'association inuite Qikiqtani ont commencé à négocier l'établissement de ce parc national, qui comprend d'importants habitats d'été et d'hiver pour le caribou de Peary, ainsi que des lieux de mise bas. L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut exige de conclure une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits avant d'établir un parc national.

Thaidene Nene (bras est du Grand lac des Esclaves) — En avril 2010, le ministre de l'Environnement et la Première nation Łutsel K'e Dene ont conclu une entente-cadre qui engage les parties à négocier une entente d'établissement d'un parc national qui protégera les terres et les eaux dans le bras est du Grand lac des Esclaves. Une entente similaire a été négociée avec la nation Métis dans les Territoires du Nord-Ouest, l'un des deux plus importants groupes autochtones occupant cette région.

Nááts'ihch'oh (Territoires du Nord-Ouest) — Dans le cadre d'une consultation menée en 2010, le public

s'est montré largement favorable à cette initiative. Au début de 2010, une entente sur les répercussions et les avantages a été conclue conformément à l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu. Durant cette période, Parcs Canada a travaillé de concert avec d'autres ministères fédéraux et avec le gouvernement des T.N.-O. afin de déterminer les limites du parc.

Île de Sable (Nouvelle-Écosse) — En mai 2010, les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ont fait part de leur intention d'entreprendre des consultations publiques et de négocier une entente pour la désignation officielle de l'île de Sable comme parc national en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Le public s'est fortement exprimé en faveur de cette désignation lors des consultations conclues en septembre 2010. Durant cette période, les négociations de l'entente d'établissement ont continué de progresser.

Île Bowen — Expansion de la réserve de parc national des Îles-Gulf (Colombie-Britannique) — Au cours de l'hiver 2009-2010, et à la demande de la municipalité de l'île Bowen, Parcs Canada a entrepris une étude initiale de l'île afin de déterminer s'il y avait lieu de lui conférer le statut de parc national. À la suite de cette étude, Parcs Canada a entrepris en juillet 2010 une étude de faisabilité et une consultation publique en collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique.

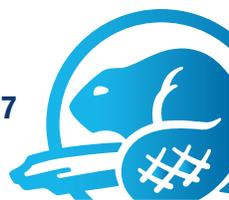
Points clés

Soutien

Pour créer d'autres parcs nationaux qui viendront compléter le réseau, Parcs Canada doit pouvoir compter sur l'appui concret des gouvernements provinciaux et territoriaux, des peuples autochtones, des intervenants et de la population canadienne.

Perspectives limitées

Les lieux à l'état sauvage se raréfient comme résultat de l'urbanisation et de l'industrialisation. Il devient donc de plus en plus difficile de parachever le réseau de parcs nationaux. Dans ces conditions, et considérant le nombre d'intérêts en jeu, le processus d'établissement d'un parc devient de plus en plus complexe et demande beaucoup de temps.



Réseau des aires marines nationales de conservation

Détroit de Lancaster (NU), © Parcs Canada, photo : R. Beardmore

Contexte

D'une distance totale de 243 000 km et longeant trois océans, le littoral du Canada est le plus long au monde. Il englobe plus de 5,5 millions de km² d'eaux océaniques. Le Canada exerce ses compétences sur une partie des Grands Lacs, le plus grand écosystème d'eau douce au monde. Ces écosystèmes marins sont d'une importance capitale pour tous les Canadiens.

Le Parlement canadien a d'ailleurs reconnu l'importance de ces zones marines en donnant le mandat à Parcs Canada d'établir un réseau d'aires marines nationales de conservation (AMNC) dont le but est de représenter la diversité des 29 régions marines du Canada dans les océans Atlantique, Arctique et Pacifique, comme dans les Grands Lacs. Parcs Canada a pour rôle de représenter les régions marines et de voir à ce que les mesures de protection et de conservation s'harmonisent avec l'utilisation écologiquement viable des ressources dans les écosystèmes marins. L'agence veut ainsi offrir des expériences exceptionnelles à ses visiteurs, leur faire apprécier notre patrimoine marin et les associer à la gestion des AMNC.

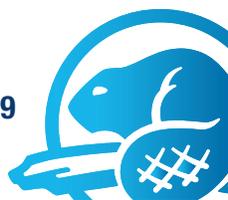
Le processus de création d'une AMNC comprend plusieurs étapes, dont la première est l'identification des aires marines représentatives suivie d'une étude de faisabilité et de consultations publiques. Si les gouvernements acceptent de procéder, une entente est ensuite négociée. L'étape finale comprend la préparation d'un plan directeur provisoire et l'établissement officiel de la nouvelle AMNC en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*.

État du réseau d'aires marines nationales de conservation

En date du 31 mars 2011, le réseau d'aires marines nationales de conservation comprend quatre sites qui protègent une superficie de 14 846 km² et représentent cinq des 29 régions marines du pays (figure 3).

Les aires incluses dans ce réseau sont le parc marin national Fathom Five (Ontario), le premier à avoir été établi au Canada; le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent (Québec), qui protège un habitat important pour les bélugas; l'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur (Ontario), qui représente l'aire marine d'eau douce protégée la plus vaste au monde; et la réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas (Colombie-Britannique), qui représente deux régions marines et qui constitue la première aire à jouir d'une protection juridique en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*.

Au cours des deux dernières années, le territoire protégé par le réseau d'aires marines nationales de conservation s'est accru de 30 % et le nombre de régions représentées est passé de trois à cinq, avec l'ajout de Gwaii Haanas.



Actions

Parmi les réalisations importantes au cours de la période visée par le rapport, se retrouve la création, en collaboration avec la nation haïda, de la réserve marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, une aire de 3 500 km². Avec la réserve de parc national adjacent portant le même nom, ce territoire constituant les « îles Galapagos canadiennes » est reconnu comme la première région au monde à être protégée de la cime des montagnes aux profondeurs des océans. Cette aire vient s'ajouter à l'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur, établie en 2007 par une entente conclue entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario, et dont la superficie de plus de 10 000 km² en fait la région d'eau douce protégée la plus vaste au monde.

Durant cette même période, des progrès ont été faits à l'égard d'autres régions marines :

Détroit de Lancaster (Nunavut) : En décembre 2009, les gouvernements du Canada et du Nunavut avec l'association Inuit Qikiqitani ont signé un protocole d'entente pour entreprendre une étude de faisabilité concernant l'établissement d'une aire marine nationale de conservation dans le détroit de Lancaster, une région marine d'importance mondiale appelée souvent le « Serengeti de l'Arctique ». Un an plus tard, le gouvernement fédéral a fait connaître ses intentions quant aux limites possibles de cette aire en définissant un territoire de 44 300 km² dans le détroit de Lancaster devant faire l'objet de consultations. Cette zone, dont la superficie est égale à celle des lacs Érié et Ontario réunis, abrite un habitat crucial pour les narvals, les bélugas, les baleines boréales, les morses, les ours blancs, les phoques et quelques millions d'oiseaux marins nicheurs. De plus, le gouvernement a annoncé qu'aucune prospection ou exploitation de ressources pétrolifères n'aurait lieu pendant toute la durée de l'étude de faisabilité, ainsi qu'au sein de l'aire une fois celle-ci établie.

Au cours de la période de référence, Parcs Canada a continué ses efforts pour l'établissement d'une réserve d'AMNC dans la région sud du détroit de Georgia en Colombie-Britannique. De plus, des discussions sont en cours avec le gouvernement du Québec en vue de mener une évaluation conjointe d'une aire marine nationale de conservation autour des Îles-de-la-Madeleine dans le golfe du Saint-Laurent. Au total, ces régions pourraient ajouter au-delà de 50 000 km² d'eaux marines au réseau d'AMNC.

Conformément à son mandat d'en arriver à ce que chacune des 29 régions marines soient représentées au sein du réseau, Parcs Canada continue à repérer des aires marines offrant les caractéristiques souhaitées et pouvant devenir de nouvelles aires marines nationales de conservation. En date du 31 mars 2011, l'identification d'aires représentatives a été effectuée dans 26 des 29 régions marines. Parcs Canada se penchera bientôt sur les trois autres régions. Une fois les études complétées, le plan général du réseau d'AMNC sera en place, permettant à Parcs Canada de mieux gérer les projets à venir. De plus, des ententes avec les autorités gouvernementales concernées permettront d'entreprendre des études de faisabilité dans ces régions.

La carte à la page suivante fournit un aperçu de l'état de la planification du réseau d'aires marines nationales de conservation.

Points clés

Développement du programme

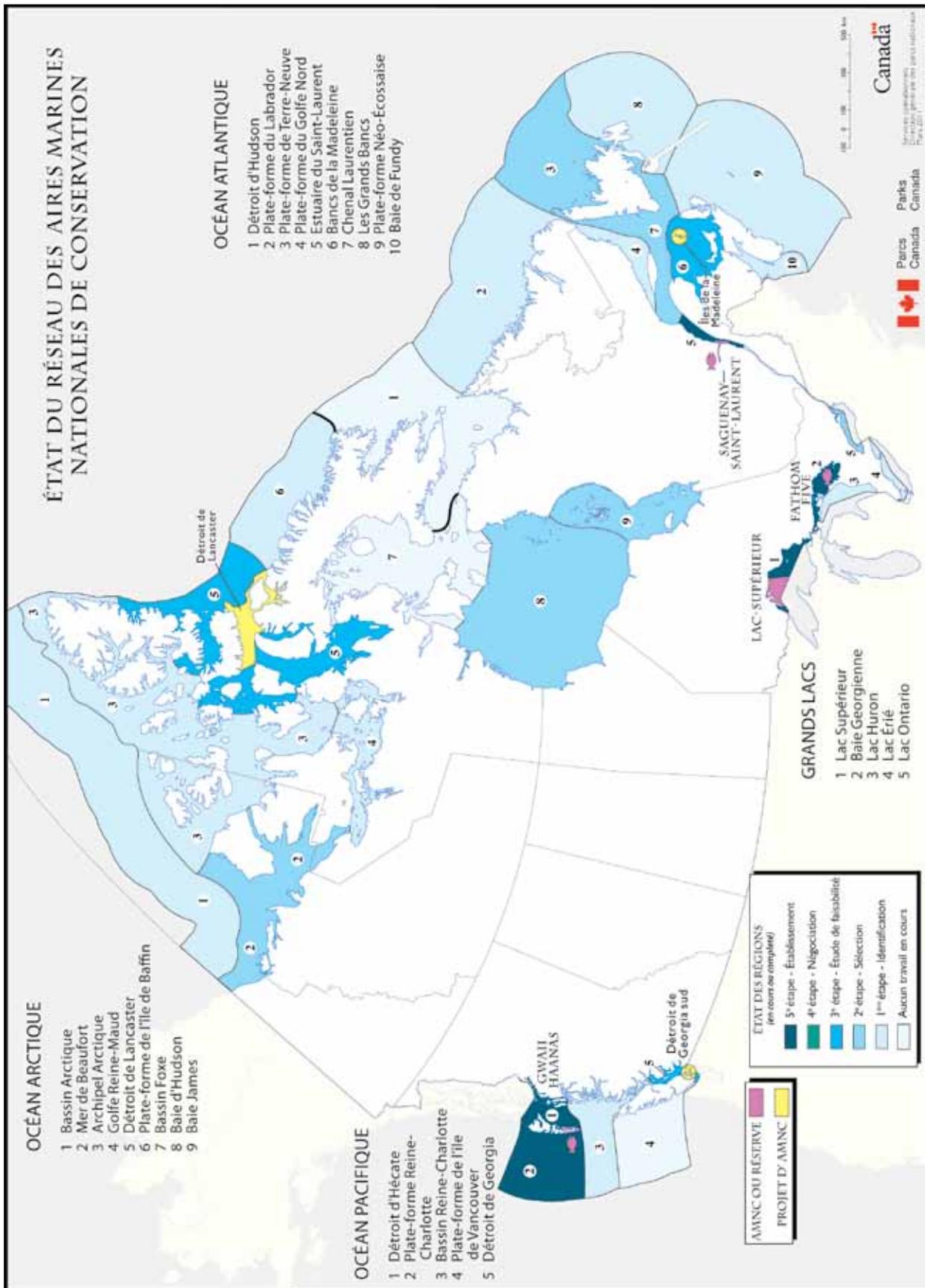
Puisque le programme d'AMNC est le plus récent au sein de Parcs Canada, il a fallu une période d'adaptation aux questions complexes de compétences qui sont liées aux écosystèmes marins et aux activités qui y sont menées. Bien que la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* soit entrée en vigueur en 2002, la réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas est la première aire marine à être établie en vertu de cette loi. Cette réalisation a permis à Parcs Canada de gagner une expérience inestimable qui servira à la création d'autres aires à l'avenir.

Sensibilisation et pertinence

Parcs Canada vise également une compréhension accrue des Canadiens à l'égard de l'importance des aires marines nationales de conservation et des autres aires marines protégées. Un public plus conscient de l'importance des AMNC pour la conservation des écosystèmes marins et des Grands Lacs et désireux de découvrir ces endroits et d'en savoir davantage à leur sujet contribuera à accélérer la création d'aires marines nationales de conservation au Canada.

L'expansion constante du réseau constitue l'une des meilleures façons de sensibiliser le public à la nécessité de conserver des milieux marins ainsi qu'au rôle des aires marines nationales de conservation dans la protection de la diversité des écosystèmes marins et d'eau douce qui se trouvent au Canada.

Figure 3 : État du réseau des aires marines nationales de conservation



Réseau des lieux historiques nationaux

Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg (N.-É.), © Parcs Canada, photo : A. Cornellier

Contexte

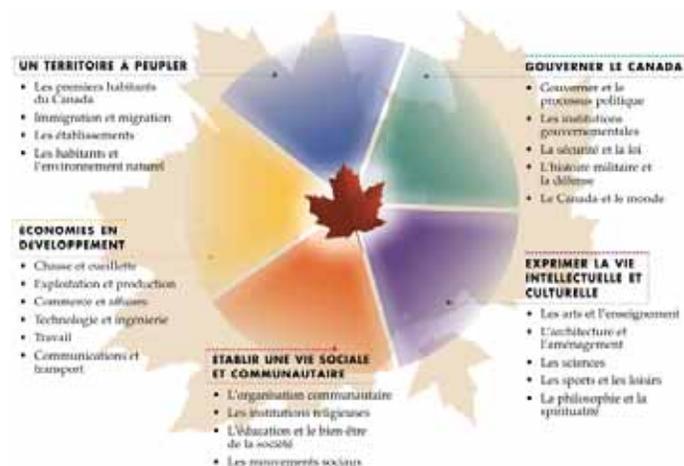
Créée en 1919 et soutenue par Parcs Canada, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a pour mandat de conseiller le ministre de l'Environnement sur la désignation de lieux, de personnes ou d'évènements d'importance historique nationale. Chaque année, la Commission est appelée à se pencher sur de nouvelles propositions relatives à des sujets d'importance historique nationale. La participation du grand public est d'ailleurs un élément essentiel du programme puisqu'environ 95 % des propositions de désignation présentées à la Commission le sont par des citoyens ou des groupes d'intérêt canadiens.

Le plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada (2000) se situe dans un cadre thématique qui organise l'histoire du Canada en fonction de cinq thèmes généraux et interreliés (figure 4). Ce cadre est utilisé par Parcs Canada afin d'évaluer dans quelle mesure la diversité de la population canadienne et l'histoire du pays sont reflétées parmi les lieux, les personnes et les évènements d'importance historique nationale.

En général, la commémoration d'un sujet d'importance historique nationale se fait au moyen d'une plaque en bronze installée à un endroit étroitement lié au sujet et accessible au public. Parcs Canada fournit des services professionnels et administratifs pour appuyer les travaux

de la Commission. L'Agence effectue les recherches historiques et archéologiques nécessaires à l'évaluation des dossiers, s'occupe des questions administratives et met en œuvre les décisions du ministre suivant les avis de la Commission, ce qui comprend notamment l'organisation de cérémonies, l'installation de plaques commémoratives et leur entretien.

Figure 4 : Cadre thématique des lieux historiques nationaux du Canada



État du réseau des lieux historiques nationaux

On a procédé à 35 désignations entre 2009 à 2011, de sorte que l'on comptait 2 021 lieux, personnes et évènements d'importance historique nationale en date du 31 mars 2011 (figure 5) répartis de la façon suivante : 648 personnages historiques, 417 évènements et 956 lieux, dont 167 sont gérés par l'Agence Parcs Canada (figure 6).

Figure 5 : État des désignations par type

	2009-2011		
	Total des nouvelles désignations	Nouvelles désignations évoquant des thèmes sous-représentés	Désignations totales en date du 31 mars 2011
Lieux	9	3	956
Personnes	17	12	648
Évènements	9	3	417
Total	35	18	2 021

On reçoit annuellement en moyenne près de 60 propositions de sujets d'importance historique nationale de la part du grand public.

Plus récemment, des consultations publiques ont été tenues en vue de susciter des propositions de désignations sous trois thèmes prioritaires : l'histoire du peuple autochtone, les communautés ethnoculturelles et les femmes. L'Agence Parcs Canada a ainsi fait des progrès importants en ce qui a trait à l'accroissement des désignations évoquant ces thèmes sous-représentés (figure 7).

Figure 7 : État des nouvelles désignations évoquant des thèmes sous-représentés au sein du réseau des LHN (du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2011)

Thèmes sous-représentés	% des nouvelles désignations
Femmes	11 %
Autochtones	3 %
Communautés ethnoculturelles	31 %
Femmes dans un contexte ethnoculturel	3 %
Femmes autochtones	3 %
Total	51 %

Actions

Le dévoilement d'une plaque commémorant un sujet historique marque l'aboutissement d'un processus de désignation qui donne l'opportunité aux Canadiens de célébrer et de souligner leur histoire. Les plaques de plusieurs désignations de prestige ont été dévoilées au cours des deux dernières années, attirant ainsi des foules record. Parmi ces désignations, mentionnons les sujets suivants : le programme du satellite Alouette 1 (Ottawa, ON), les Canadiens de Montréal (Montréal, QC), le mouvement abolitionniste en Amérique du Nord britannique (Chatham, ON) et le lieu historique national du Pont-Lions Gate (Vancouver, C.-B.) En collaboration avec Anciens Combattants Canada, une cérémonie a été tenue aux Pays-Bas en mai 2010 en souvenir de la bataille de l'Escaut. De plus, trois plaques ont été dévoilées à St. John's, T.-N.-L., Thunder Bay, ON et Port Coquitlam, C.-B., soulignant la détermination et la contribution de Terry Fox, personnage d'importance historique nationale, qui demeure au rang des grandes figures emblématiques du Canada.

Au cours des deux dernières années, Parcs Canada a participé à des consultations publiques à travers le pays, conformément à l'Initiative des nouvelles commémorations (INC). Ce programme de mobilisation veut amener la population canadienne à soumettre de nouvelles propositions touchant surtout les thèmes sous-représentés, tels que les peuples autochtones, les femmes et les communautés ethnoculturelles.

Points clés

Nouvelles désignations représentatives des thèmes sous-représentés

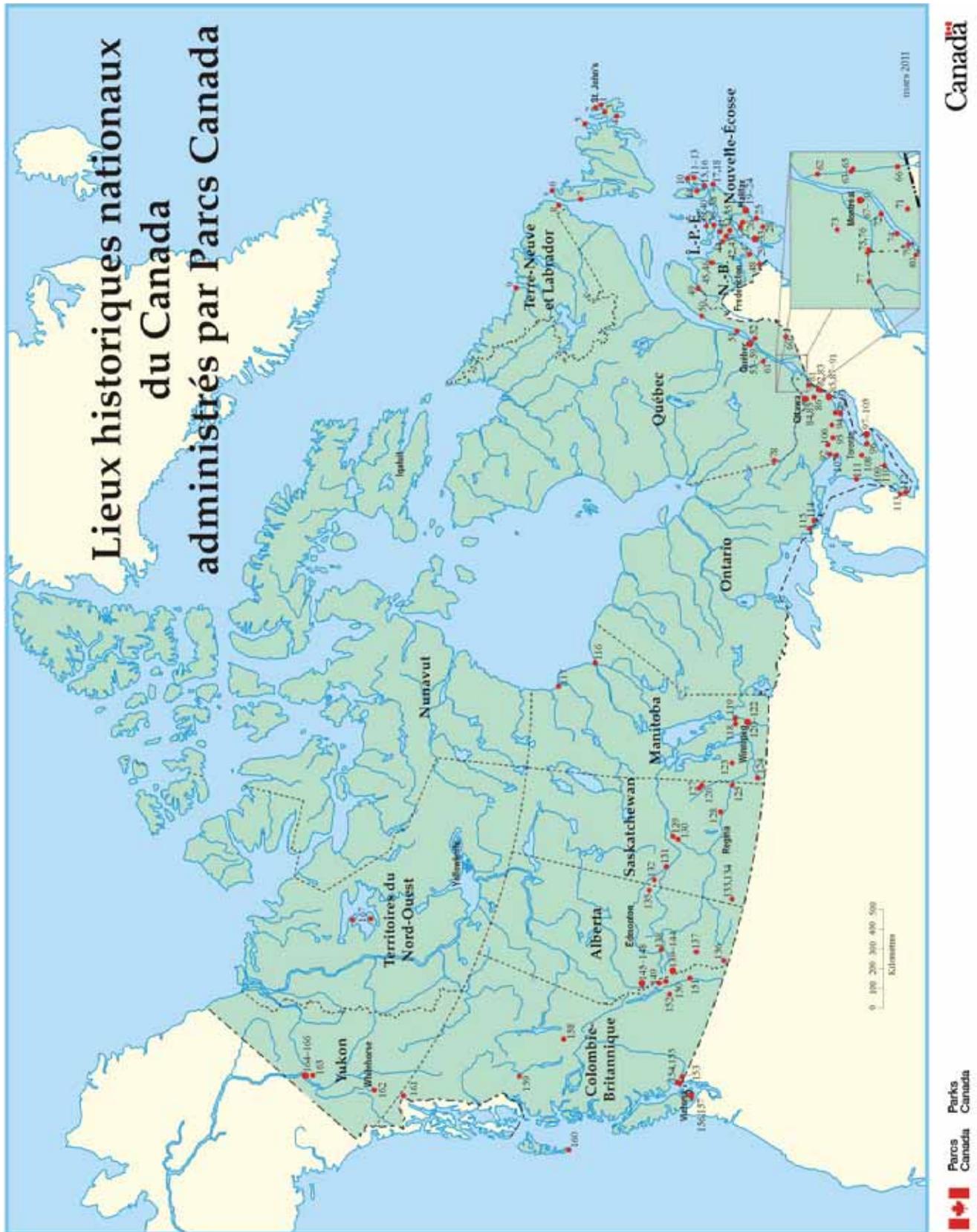
Au cours de la dernière décennie, Parcs Canada a investi des ressources considérables pour encourager les collectivités canadiennes à proposer des sujets historiques évoquant les thèmes sous-représentés. Ce programme de consultation ayant récemment pris fin, Parcs Canada évaluera maintenant ses retombées en surveillant de près l'évolution des futures propositions en ce qui a trait aux thèmes sous-représentés.

Commémorations

De nombreuses désignations n'ont pas encore été commémorées par le dévoilement d'une plaque en bronze.



Figure 6 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada



Les 167 lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

Terre-Neuve et Labrador

1. Phare-de-Cap-Spear
2. Signal Hill
3. Cottage-Hawthorne
4. Castle Hill
5. Établissement-Ryan
6. L'Anse aux Meadows
7. Port au Choix
8. Red Bay
9. Mission-de-Hopedale

Nouvelle-Écosse

10. Marconi
11. Forteresse-de-Louisbourg
12. Débarquement-de-Wolfe
13. Batterie-Royale
14. Alexander-Graham-Bell
15. Canal-de-St. Peters
16. St. Peters
17. Fort-de-l'Île-Grassy
18. Îles-Canso
19. Fort-McNab
20. Île-Georges
21. Citadelle-d'Halifax
22. Tour-Princes-de-Galles
23. Redoute-York
24. Encampement-d'Anville
25. Fort Sainte-Marie-de-Grâce
26. Fort-Edward
27. Grand-Pré
28. Kejimikujik
29. Fort-Anne
30. Fort-Charles
31. Fort-Royal
32. Établissement-Melanson
33. Bloody Creek
34. Fort-Lawrence
35. Beaubassin

Île-du-Prince-Édouard

36. Fort-la-Joye-Fort-Amherst
37. Ardgowan
38. Province House
39. Dalvay-by-the-Sea
40. Cavendish-de-L.-M.-Montgomery

Nouveau-Brunswick

41. Fort-Gaspereux
42. Fort-Beauséjour - Fort Cumberland
43. Cale-Sèche-La Coupe
44. Monument-Lefebvre
45. Boishebert
46. Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears
47. Tour-Martello-de-Carleton
48. Blockhaus-de-St. Andrews

Québec

49. Bataille-de-la-Restigouche
50. Phare-de-Pointe-au-Pare
51. Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
52. Forts-de-Lévis
53. 57-63, rue Saint-Louis
54. Forts-et-Châteaux-Saint-Louis
55. Cartier-Brebeuf

Québec...suite

56. Fortifications-de-Québec
57. Maison-Maillou
58. Cercle-de-la-Garnison-de-Québec
59. Parc-Montmorency
60. Louis-S.-St-Laurent
61. Forges-du-Saint-Maurice
62. Canal-de-Saint-Ors
63. Canal-de-Chambly
64. Fort-Chambly
65. Fort Ste-Thérèse
66. Fort-Lemnox
67. Commerce-de-la-Fourme-de-Lachine
68. Canal-de-Lachine
69. Louis-Joseph-Papineau
70. Sir-George-Étienne-Cartier
71. Bataille-de-la-Châteauguay
72. Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
73. Sir-Wilfrid-Laurier
74. Coteau-du-Lac
75. Casernes-de-Carillon
76. Canal-de-Carillon
77. Manoir-Papineau
78. Fort-Témiscamingue

Ontario

79. Cairn-de-Glengarry
80. Maison-de-Sir-John-Johnson
81. Maison-Inverarden
82. Bataille-du-Moulin-à-Vent
83. Fort-Wellington
84. Maison-Laurier
85. Canal-Rideau
86. Blockhaus-de-Merrickville
87. Villa-Bellevue
88. Tour-Murney
89. Fortifications-de-Kingston
90. Tour-Shoal
91. Fort-Henry
92. Voie-Navigable-Trent-Severn
93. Portage-de-la-Baie-de-Quinte
94. Ecluse-Ascenseur-de-Peterborough
95. Barrages-de-Pêche-Mnjikaning
96. N.C.S.M. *Harida*
97. Îles-Navy
98. Hauteurs-de-Queenston
99. Casernes-de-Batler
100. Fort-George
101. Fort-Mississauga
102. Phare-de-la-Pointe-Mississauga
103. Champ-de-Bataille-du-Fort-George
104. Bataille-de-Cook's Mills
105. Champ-de-Bataille-de-Ridgeway
106. Maison-Commemorative-Bethune
107. Mission-Saint-Louis
108. Woodside
109. Colline-de-la-Bataille
110. Remblais-de-Southwold
111. Phare-de-la-Pointe-Clark
112. Fort-Malden
113. Phare-et-Blockhaus-de-l'Île-Bois-Blanc
114. Fort-St. Joseph
115. Canal-de-Sault Ste. Marie

Manitoba

116. York Factory
117. Fort-Prince-de-Galles
118. Lower Fort Garry
119. Presbytère-St. Andrew's
120. La Fourche
121. Maison-Riel
122. Forts Rouge, Garry et Gibraltar
123. Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding
124. Monticules-Linéaires

Saskatchewan

125. Fort-Espérance
126. Fort-Belly
127. Fort-Livingstone
128. Homestead-Motherwell
129. Batoche
130. Bataille-de-la-Coulée-des-Tourond - Fish Creek
131. Fort-Battleford
132. Frenchman Butte
133. Fort-Walsh
134. Massacre-de-Cypress Hills

Alberta

135. Lac-La Grenouille
136. Premier-Port-de-Pérol-de-l'Ouest-Canadien
137. Ranch-Bar U
138. Rocky Mountain House
139. Auberge-de-Ski-Skoki
140. Cave and Basin
141. Col-Howse
142. Musée-du-Parc-Banff
143. Refuge-du-Col-Abbot
144. Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur
145. Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
146. Col-Athabasca
147. Col-Yellowhead
148. Jasper House

Colombie-Britannique

149. Salons-de-Thé-des-Chutes-Twin
150. Col-Kicking Horse
151. Kootenae House
152. Col-Rogers
153. Fort-Langley
154. Parc-Stanley
155. Gulf of Georgia Cannery
156. Phare-de-Fisgard
157. Fort Rodd Hill
158. Fort-St. James
159. Colline-Battle Hill-des-Citw angaks
160. Nan Sdms
161. Piste-Chilkoot

Territoire du Yukon

162. S.S. *Klonike*
163. Drague-Numéro-Quatre
164. Complexe-Historique-de-Dawson
165. S.S. *Keno*
166. Ancien-Palais-de-Justice-Territorial

Territoires du Nord-Ouest

167. Saayù-Ahdaycho

mars 2011





Autres programmes du patrimoine

Les édifices du Parlement à Ottawa (ON), © Parcs Canada, photo : A. Guindon

Contexte

En plus du réseau des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation, Parcs Canada est responsable de plusieurs autres programmes de protection du patrimoine. Ces programmes contribuent à la protection d'importantes richesses historiques et naturelles.

État des autres programmes du patrimoine

Réseau des rivières du patrimoine canadien

Le Réseau des rivières du patrimoine canadien (RRPC) est le programme national de conservation des rivières du Canada donc Parcs Canada assure la gestion. Il s'agit d'un programme coopératif entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires qui permet de protéger et de mettre en valeur des rivières représentant un patrimoine naturel, culturel et récréatif exceptionnel. Le rôle de chef de file de Parcs Canada dans ce domaine est reconnu dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*.

Le RRPC est le plus important programme de conservation des rivières au monde. On a proposé la désignation de 41 rivières d'une longueur totale de près de 11 000 kilomètres en vertu du programme et 37 d'entre elles ont été désignées, c'est-à-dire qu'elles ont fait l'objet de plans de gestion pour assurer la conservation et la mise en valeur de leur richesse patrimoniale.

Dans les deux dernières années, le ministre de l'Environnement a approuvé les candidatures de la rivière des Outaouais (Ontario) et du fleuve Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) à titre de rivières du patrimoine. Pendant la même période, Parcs Canada a achevé des rapports décennaux de surveillance pour trois rivières canadiennes désignées : la rivière d'Athabasca (parc national Jasper), la rivière Saskatchewan Nord (parc national Banff) et la rivière Kicking Horse (parc national Yoho). Dans les trois cas, il a été déterminé qu'on avait maintenu la valeur patrimoniale justifiant la désignation de ces cours d'eau.

Une étude nationale du RRPC a été complétée en 2010. Cette étude a mis en évidence les lacunes à combler pour créer un réseau complet et représentatif des rivières du patrimoine d'ici 2018, l'un des grands objectifs du plan stratégique du RRPC auquel les ministres responsables des parcs fédéraux, provinciaux et territoriaux ont donné leur aval en septembre 2007. Pour parachever le Réseau, l'étude a établi une liste prioritaire de désignation comprenant 16 rivières.

Édifices fédéraux du patrimoine

Des inquiétudes grandissantes relativement à l'état du patrimoine bâti au Canada ont amené le gouvernement à adopter la politique des édifices fédéraux du patrimoine en 1982. Cette politique a pour but de définir et de sauvegarder le caractère patrimonial des édifices fédéraux.

On retrouve des bâtiments patrimoniaux dans toutes les provinces et tous les territoires. Ils constituent certains des lieux historiques les plus importants au Canada. Mentionnons les édifices du Parlement à Ottawa, la tour Cabot à St. John's, le phare de Peggy's Cove, l'édifice fédéral à Winnipeg et le château Hatley à

Victoria. On compte actuellement 1 337 édifices désignés par le ministère de l'Environnement, dont 270 sont « classés » (plus haut niveau de désignation) et 1 067 sont « reconnus ». Ces édifices sont administrés par 22 ministères différents.

Depuis 1982, Parcs Canada a joué le rôle de chef de file dans la mise en œuvre de la politique. L'Agence maintient le bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP), qui conseille les ministères sur les questions liées au patrimoine. Le BEÉFP gère le processus d'évaluation patrimoniale et étudie les propositions d'intervention ou d'aliénation concernant des édifices désignés. Le bureau est aussi responsable du maintien d'un répertoire des édifices désignés et de l'élaboration d'énoncés du caractère patrimonial pour appuyer le travail des gardiens responsables des bâtiments du patrimoine.

En plus de fournir des services aux ministères par l'entremise du BEÉFP, Parcs Canada détient le plus important portefeuille de bâtiments du patrimoine, dont 130 sont classés et 384 sont reconnus.

Phares patrimoniaux

La *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* a été adoptée le 29 mai 2010. La *Loi* a pour objet de recenser les phares appartenant au gouvernement fédéral ainsi que de protéger et de conserver leur caractère patrimonial. Les Canadiens peuvent proposer la désignation d'un phare avant l'échéance d'une période de mise en nomination de deux ans qui doit prendre fin le 29 mai 2012. Le ministre responsable de Parcs Canada doit examiner ces nominations d'ici le 29 mai 2015. La *Loi* établit des normes de conservation et de protection que doivent respecter les gardiens des phares patrimoniaux fédéraux suivant la vente ou la cession de ceux-ci à des parties non gouvernementales.

En date du 31 mars 2011, Parcs Canada a reçu 48 nominations, dont la plupart concernent un phare jugé excédentaire compte tenu des besoins opérationnels du gouvernement fédéral. En vertu de la *Loi*, les phares jugés excédentaires ne peuvent être désignés que si un particulier ou un organisme

s'engage par écrit à s'en porter acquéreur et à en protéger le caractère patrimonial. Ces ententes doivent être négociées avec Pêches et Océans Canada, le ministère responsable des phares, et prendront la forme, dans la plupart des cas, d'une convention d'achat et de vente dûment signée.

Gares ferroviaires patrimoniales

La *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales* décrit le processus de désignation des gares ferroviaires patrimoniales et elle établit clairement les étapes à suivre lors d'une vente ou de modifications proposées, qui doivent nécessairement être étudiées et approuvées. Sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, le ministre de l'Environnement désigne les gares ferroviaires patrimoniales. Aucune compagnie ferroviaire ne peut modifier, démolir, aliéner ou vendre une gare ferroviaire patrimoniale sans la recommandation du ministre et sans l'autorisation du gouverneur en conseil.

Initialement, 170 gares ont été désignées lors de l'entrée en vigueur de la *Loi* en 1990. Aujourd'hui, il ne reste que 78 gares protégées en vertu de la *Loi*, dont certaines, comme la gare du Canadien Pacifique (CP) à Banff, la gare de VIA Rail à Ottawa et la gare de VIA Rail à Halifax, sont des plus remarquables.

Au cours des deux dernières années, quatre gares ferroviaires patrimoniales ont été vendues : la gare du Canadien National à Prescott (ON), ainsi que les gares du Canadien Pacifique (CP) à Owen Sound (ON), Nelson (C.-B.) et Brandon (MB). D'autre part, des demandes de modifications ont été approuvées pour la gare de VIA Rail à Vancouver et la gare du CP à Fredericton. Parcs Canada continuera à travailler étroitement avec les propriétaires des gares ferroviaires patrimoniales et les collectivités concernées afin d'assurer la conservation et la protection efficaces de ces ressources.



Programme de partage des frais de Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux

Lancé en mars 2009, le programme de partage des frais de Parcs Canada offre du financement pour préserver l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux qui n'appartiennent pas au gouvernement fédéral ou qui ne sont pas administrés par lui. Le programme s'inscrit dans le mandat de Parcs Canada qui consiste à protéger et à mettre en valeur les sites d'importance historique. Les modalités du programme ont été approuvées par le Conseil du Trésor du Canada en 2008 pour une période de cinq ans.

Ce programme, dont les résultats ont été très fructueux, était initialement doté d'un budget de 12 M\$ et ce montant a été bonifié grâce à un apport de 8 M\$ du *Plan d'action économique du Canada*. Les organismes admissibles sont les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations régionales ou municipales ainsi que les organismes sans but lucratif. Grâce à une subvention maximale de 425 000 \$ par projet, Parcs Canada partage les frais liés aux travaux jugés nécessaires pour le maintien de l'intégrité physique d'un lieu historique afin que la population canadienne puisse l'apprécier à sa juste valeur et en profiter pleinement.

En 2009-2010 et en 2010-2011, on a présenté 203 demandes d'aide financière totalisant au-delà de 54 M\$ en vertu du programme. De ces demandes, 81 projets de partage de frais ont été approuvés, ce qui représente un engagement total de 14,3 M\$ de la part de Parcs Canada. En date du 31 mars 2011, soixante-neuf projets ont été complétés et ceux qui restent en chantier devraient être terminés pour la plupart en 2011-2012. La mise de fonds de Parcs Canada s'ajoutant aux 79 M\$ investis par les propriétaires des lieux constitue l'investissement le plus important en conservation patrimoniale dans le secteur sans but lucratif au Canada au cours de la dernière décennie et contribue directement à la conservation d'importants trésors nationaux.

Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada

Créé en 1999, ce programme assure la conservation et la reconnaissance, dans la dignité et le respect, des lieux de sépulture des premiers ministres canadiens. Le programme comprend l'élaboration d'un plan de conservation du lieu de sépulture, l'installation d'un drapeau du Canada et d'un panneau d'information sur la vie et l'œuvre du premier ministre qui y repose ainsi que l'organisation d'une cérémonie commémorative.

À ce jour, les lieux de sépulture de 15 premiers ministres ont été commémorés par l'entremise du programme. Au cours des deux dernières années, on a investi des sommes considérables pour des travaux de conservation au lieu de sépulture de l'honorable Alexander Mackenzie à Sarnia (ON), pour une cérémonie de commémoration du très honorable Sir Louis Saint-Laurent à Compton (QC) et pour la publication d'une brochure expliquant le programme. La priorité actuelle du programme est d'inspecter officiellement chaque lieu de sépulture avec la participation des spécialistes en conservation. Les inspections, dont les dernières ont eu lieu en 2005, ont pour but d'évaluer l'état de chaque lieu et de définir quelles sont les interventions prioritaires nécessaires pour assurer sa conservation.

Site du patrimoine mondial

Parcs Canada joue le rôle de chef de file dans l'application de la *Convention du patrimoine mondial*, notamment en représentant le Canada sur la scène internationale pour les questions liées au patrimoine mondial. De plus, Parcs Canada appuie le travail des gestionnaires des sites du patrimoine mondial au Canada ainsi que des équipes de projets qui préparent des propositions pour la création de nouveaux sites du patrimoine mondial. L'Agence est aussi responsable de la communication avec le grand public canadien et les intervenants intéressés en ce qui touche les questions de patrimoine mondial.

En 2011, le Canada comptait 15 sites du patrimoine mondial sur son territoire, dont les plus récents sont le canal Rideau (inscrit en 2007) et les falaises fossilifères de Joggins (2008). Les nominations à venir seront établies à partir de la Liste indicative canadienne, dont la dernière révision a été faite en 2004. Parmi les 11 lieux sur la liste indicative de 2004, la nomination du paysage de Grand Pré a été soumise au Comité du patrimoine mondial qui l'étudiera en 2012. D'autres nominations sont en voie de préparation.

Au cours des deux dernières années, on a mis beaucoup d'efforts à organiser les nominations mentionnées

ci-dessus, dont chacune est le résultat de plusieurs années de travail par l'équipe de projet avec les conseils de Parcs Canada. L'Agence a préparé le terrain pour un grand nombre de projets au pays, dont le rapport du deuxième cycle de gestion du patrimoine mondial de l'Amérique du Nord, et elle envisage de réviser la Liste indicative canadienne dans les prochaines années. Sur le plan international, Parcs Canada a participé aux travaux sur les politiques en matière de patrimoine mondial, en ce qui concerne notamment les nominations, l'utilisation des marques et logos et le processus de prise de décision au sein du comité.



Lieu historique national du Canada de L'Anse aux Meadows (T.-N.-L.), © Parcs Canada, photo : D. Wilson



Ressources culturelles



Lieu historique national du Canada du Phare-de-Fisgard (C.-B.), © Parcs Canada, photo : C. Cheadle



Contexte

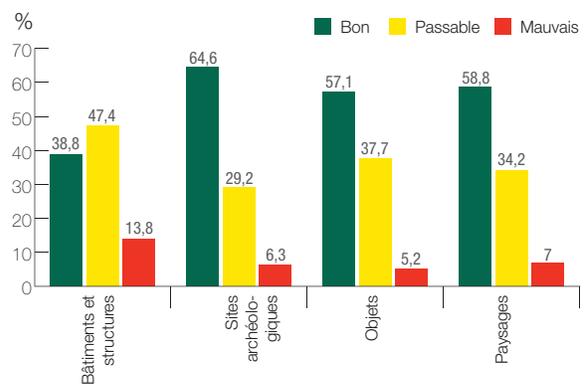
En tant que gardien des lieux naturels et historiques précieux du Canada, Parcs Canada doit protéger et conserver les ressources culturelles afin que tous puissent en jouir aujourd'hui et demain. L'important réseau de 167 lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada comprend des bâtiments et structures patrimoniaux, des sites archéologiques, ainsi que des objets et des paysages. De plus, Parcs Canada catégorise les ressources culturelles selon leur valeur patrimoniale, soit une importance historique nationale (niveau I) ou une autre valeur patrimoniale (niveau II). Cette façon de procéder permet d'orienter les efforts et de répartir les investissements dans la conservation de ces ressources culturelles.

Dans son approche de gestion des ressources culturelles dans les lieux historiques, Parcs Canada veut favoriser une expérience permettant aux Canadiens d'approfondir et de renforcer leur attachement envers leur pays. L'évaluation de l'état des ressources culturelles est essentielle à la réalisation de cet objectif dans chaque site. Parcs Canada travaille à améliorer la condition des ressources culturelles lorsque celles-ci sont en mauvais état et surveille les situations où la nature a accéléré le déclin d'une ressource. On a évalué la condition actuelle de 133 des 167 lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et les résultats sont exposés en détail à l'annexe 1.

État des ressources culturelles

La majorité des ressources culturelles administrées par Parcs Canada sont en bon état ou dans un état passable (figure 8). Cela se vérifie également pour chacune des quatre catégories principales de ressources indiquées dans le tableau, soit les bâtiments et structures, les sites archéologiques, les objets et les paysages.

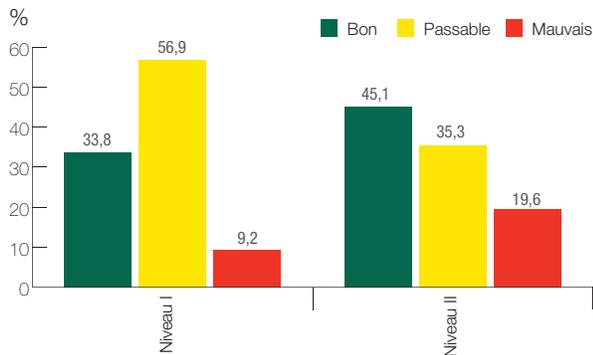
Figure 8 : État des ressources culturelles des lieux historiques nationaux



Plus de 90 % des sites archéologiques, des objets et des paysages gérés par Parcs Canada sont en bon état (plus de la moitié) ou dans un état passable. Les bâtiments et structures posent un défi de conservation plus grand, en raison de leur taille et de leur complexité ainsi que de leur exposition au climat canadien et aux désastres naturels tels que des vents violents, des incendies et des tempêtes de glace. Néanmoins, environ 86 % des bâtiments et des structures patrimoniaux sont en bon état (39 %) ou dans un état passable (47 %).

Comme le montre la figure 9, une proportion relativement élevée (57 %) des bâtiments et structures de niveau I a été évaluée comme étant en état passable, tandis que cette proportion diminue à 35 % pour les bâtiments et structures de niveau II.

Figure 9 : État des bâtiments et structures



On évalue aussi l'état global des ressources culturelles, tel que décrit à l'annexe 1. Les ressources culturelles dans 53 lieux (40 %) sont considérées en bon état, dans un état passable dans 72 lieux (54 %) et en mauvais état dans huit lieux (6 %).

Dans 24 de ces lieux, Parcs Canada a actualisé la cote initiale des ressources culturelles à la suite d'une réévaluation (indiquée par une flèche à l'annexe 1). Dans la majorité des cas, il y avait une nette amélioration. On a ainsi documenté des améliorations dans 14 des 24 lieux. Dans sept autres, il n'y avait pas eu de changements significatifs. Dans les trois cas restants, on a noté une détérioration nécessitant des travaux supplémentaires de conservation.

Actions

Jusqu'à maintenant, Parcs Canada a concentré ses efforts de conservation sur les ressources culturelles qui sont jugées en mauvais état. Ces efforts ont été fructueux dans la majorité des cas. Parmi ceux-ci, mentionnons le lieu historique national du Fort-McNab (Nouvelle-Écosse) où l'on a pu réaliser un vaste projet de stabilisation pendant la période de février 2010 à mars 2011 grâce à des fonds obtenus en vertu du *Plan d'action économique du Canada*. Ce projet comprenait des réfections à la toiture, la réhabilitation des structures en béton et des travaux de peinture de toutes les structures majeures.

Des rénovations majeures ont aussi permis de remettre en bon état le monument Brock situé dans le lieu historique national des Hauteurs-de-Queenston (Ontario), où a

eu lieu une bataille importante lors de la guerre de 1812. L'évaluation de 2005-2006 avait documenté le mauvais état de ce monument.

En résumé, Parcs Canada continue à améliorer l'état de ses ressources culturelles situées dans les lieux historiques nationaux, particulièrement lorsque ces ressources sont en mauvais état. Grâce à des investissements majeurs, bonifiés dans certains cas d'un apport financier en vertu du *Plan d'action économique du Canada*, des endroits comme le lieu historique national de la Drague-Numéro-Quatre (Yukon) et le lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais (Québec) ont pu bénéficier de travaux importants de conservation. L'impact de ces travaux sur l'état global du site fera l'objet d'une évaluation future. D'autres lieux, tels que le lieu historique national du phare-de-Fisgard (Colombie-Britannique) et le lieu historique national Alexander-Graham-Bell (Nouvelle-Écosse), ont déjà été réévalués à la suite de projets de conservation et on a pu noter dans les deux cas une nette amélioration de l'état global du lieu.

Points clés

Érosion

Dans les lieux historiques nationaux côtiers, notamment le lieu historique national York Factory (Manitoba), le lieu historique national de la Fortresse-de-Louisbourg (Terre-Neuve) et le lieu historique national de l'Île-Navy (Ontario), l'érosion continue de menacer les ressources culturelles. Cet effet s'est aggravé dans les dernières années en raison des conditions climatiques, par exemple la fonte du pergélisol et des ondes de tempêtes plus violentes que d'habitude.

État du patrimoine bâti

Quelques-uns des bâtiments et structures du patrimoine de Parcs Canada sont d'un âge où certains des matériaux utilisés lors de la construction, comme le béton et l'acier, arrivent à la fin de leur vie utile. Bien que l'entretien continu et régulier ralentisse les effets environnementaux sur les structures, une intervention de conservation plus énergique pourrait s'avérer nécessaire. Dans le but d'alléger ces pressions, Parcs Canada a adopté la deuxième édition des *normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, qui établit des règles améliorées en matière de conservation et des interventions destinées à assurer la viabilité des ouvrages de génie.



Intégrité écologique

Parc national et lieu historique national du Canada Kejimikujik (N. - É.), © Parcs Canada, photo : J. Pleau



Contexte

À titre de gardien des parcs nationaux, Parcs Canada a l'obligation juridique de maintenir et d'améliorer l'intégrité écologique (IE) de ces endroits tout en permettant au public canadien d'en profiter aujourd'hui et demain. L'intégrité écologique est présente dans un parc national lorsque celui-ci soutient une abondance d'espèces indigènes de la région naturelle où il est situé. Il est aussi important que les processus naturels qui soutiennent les écosystèmes (p. ex. feux) soient présents et qu'ils fonctionnent normalement. Parcs Canada surveille régulièrement l'état de l'IE et publie les résultats pour chaque parc national tous les cinq ans. Les données les plus récentes pour chacun des 42 parcs nationaux sont résumées à l'annexe 2.

Parcs Canada se sert d'indicateurs pour résumer et évaluer l'état écologique des écosystèmes majeurs de chaque parc national, par exemple les forêts, la toundra, les milieux humides ou l'eau douce.

État de l'intégrité écologique

Des 102 écosystèmes qui ont été évalués, 92 % sont signalés comme étant en bon état ou dans un état passable. Pour ceux en bon état, presque tous étaient stables, aucun changement n'ayant été observé depuis la dernière évaluation. Pour les écosystèmes dont l'état est passable, 43 % montraient une dégradation, ce qui est source d'inquiétude. Huit écosystèmes (8 %) se trouvaient en mauvais état.

On ne dispose pas de données suffisantes à l'heure actuelle pour évaluer l'état de 73 écosystèmes indicateurs (42 %), et ceux-ci ne sont donc pas cotés. Il faudra plusieurs années pour compléter ces évaluations.

Bien que les 42 parcs nationaux soient situés dans une grande diversité de milieux écologiques, on peut quand même déceler certaines tendances communes en ce qui a trait à l'état des parcs partout au pays. Près de la moitié des écosystèmes en mauvais état ou en voie de dégradation se retrouvent dans les zones forestières, ce qui est surtout attribuable à des problèmes communs tels que l'utilisation des terres adjacentes, la surabondance de la population de cerfs et d'orignaux, les maladies végétales et les plantes envahissantes.

Les autres écosystèmes en mauvais état ou dans un état précaire sont variés. À l'exception notable du parc national Wood Buffalo, les écosystèmes d'eau douce et de zones humides sont considérés comme étant en bon état.

La qualité de l'eau et la stabilité des plages sont affectées par des impacts régionaux dans les écosystèmes côtiers et de milieux humides du parc national de la Pointe-Pelée. Dans le parc national et lieu historique national Kejimikujik, on estime que l'écosystème côtier est en mauvais état en raison de la présence d'espèces envahissantes, telles que le crabe européen, et des menaces qui pèsent sur les espèces en péril. De même, les écosystèmes côtiers de la réserve de parc national haida Gwaii Haanas et de la réserve de parc national Pacific Rim sont aussi considérées en mauvais état en raison de nombreux facteurs, dont le déclin de la population des harengs et des oiseaux de mer. Parcs Canada travaille avec les groupes avoisinants afin de réduire l'impact des pressions sur les écosystèmes qui affectent la santé des parcs.

Actions

Parcs Canada travaille activement à améliorer l'état des écosystèmes de ses parcs, en se servant de nouvelles connaissances et de données de contrôle afin d'assurer la meilleure efficacité des efforts de restauration. Grâce au financement dédié à la restauration écologique, on est en voie de réaliser tout un éventail de projets dans les parcs ciblés afin de maintenir et d'améliorer leur intégrité écologique :

- restauration des ruisseaux et des zones riveraines;
- réintroduction des espèces indigènes qui étaient disparues du parc;
- restauration des liens hydrologiques (p. ex. remplacement des ponceaux);
- contrôle des espèces envahissantes;
- restauration des régimes des feux;
- réduction des populations surabondantes telles que les orignaux, les cerfs de Virginie et les cormorans à aigrettes.

Points clés

Espèces surabondantes

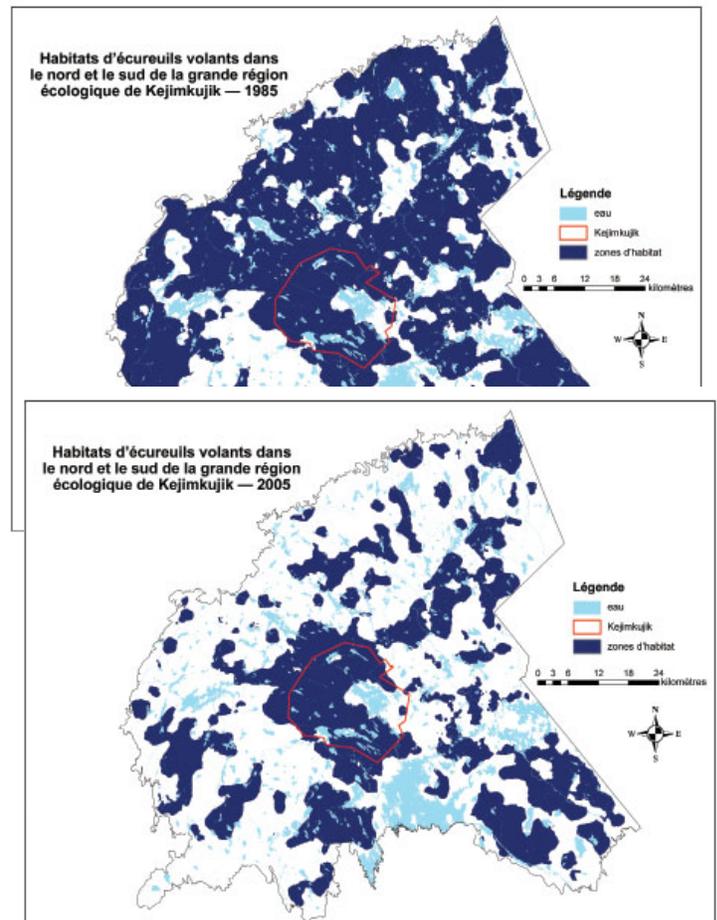
Dans certains parcs nationaux, les cerfs et les orignaux sont si abondants que leurs habitudes alimentaires nuisent à la santé des forêts et à la repousse des arbres. La diversité de la flore et la faune forestière s'en trouve donc grandement affectée, tout comme le processus de régénération des forêts à la suite d'événements majeurs tels qu'un feu ou une infestation d'insectes. Dans tous les cas, cette surabondance est due à l'absence de prédateurs (p. ex. loups). Plusieurs parcs collaborent avec les collectivités locales afin de réduire les populations surabondantes, permettant ainsi aux forêts de se rétablir.

Utilisation des terres adjacentes

Les opérations forestières industrielles et autres aménagements de terrains adjacents aux parcs nationaux peuvent directement affecter la santé de la flore et de la faune d'un parc. C'est surtout vrai pour les espèces qui se déplacent à l'extérieur des limites du parc pour répondre à leurs besoins essentiels (p. ex. reproduction et élevage des petits ou alimentation), ou pour assurer la diversification du patrimoine génétique en procréant avec d'autres populations. Quand l'utilisation des terres

adjacentes est incompatible avec la conservation, les paysages des parcs sont isolés, ce qui réduit leur efficacité. Parcs Canada travaille avec les groupes voisins afin de mettre au point des plans coopératifs d'utilisation des terres qui atténueront ces effets nuisibles (figure 10).

Figure 10 : Réduction des habitats d'écureuils volants dans la région de Kejimikujik – 1985 à 2005



Facteurs de stress externes à long rayon d'action

En plus des effets locaux et régionaux, il existe d'autres agents de stress affectant les parcs nationaux qui sont hors du contrôle des gestionnaires des parcs (p. ex. changements climatiques). Les parcs nationaux arctiques subissent déjà des changements causés par le réchauffement planétaire (p. ex. plus d'arbustes), tandis que l'on assiste à des phénomènes tels que des infestations épidémiques d'insectes dans les parcs nationaux du sud du Canada.



Point de mire : Espèces en péril

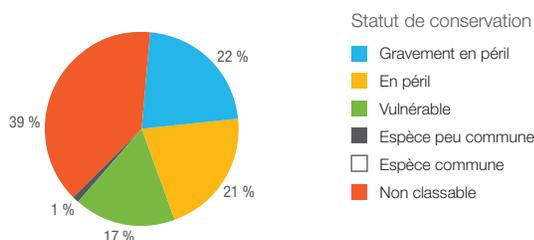
Contexte

Parcs Canada s'est engagée à maintenir et, dans la mesure du possible, à améliorer l'état de conservation des espèces en péril au Canada. On peut observer près de la moitié de ces espèces à l'occasion ou régulièrement sur les terres ou dans les eaux gérés par l'Agence Parcs Canada. La première étape pour maintenir la biodiversité est de savoir quelles espèces habitent dans les différents sites patrimoniaux et de connaître leur situation. Cette information sert à déterminer l'état de conservation d'une espèce en péril pour un site patrimonial donné et permet d'évaluer le risque de disparition de cette espèce. On peut alors prendre des décisions quant aux mesures à mettre en œuvre pour le rétablissement des espèces en péril et l'on dispose aussi d'un cadre pour la surveillance et l'évaluation et pour rendre compte des progrès.

État des espèces en péril

Dans le réseau de sites patrimoniaux de Parcs Canada, on retrouve 166 espèces en péril. Parcs Canada a évalué 89 de ces espèces en péril dans 14 sites patrimoniaux (figure 11) afin d'établir le statut de conservation pour chacune d'elles. On est en voie d'évaluer les autres espèces. Le statut de conservation des espèces allait de gravement en péril (22 %) à peu commune (1 %). Les espèces classées comme étant gravement en péril sont extrêmement rares et pourraient disparaître du site patrimonial, tandis que les espèces peu communes semblent assez bien protégées sur le site, mais leur situation à long terme est tout de même source d'inquiétude.

Figure 11 : État de conservation des espèces en péril dans les sites patrimoniaux du Canada



Il y a plusieurs raisons pour qu'une population soit gravement en péril. Par exemple, plusieurs espèces en péril sont naturellement rares, ou ont autrement été réduites à de petites populations ou isolées de leur

population principale, comme la tortue mouchetée en voie de disparition dans le parc national et lieu historique national Kejimikujik. D'autres espèces, telles que la couleuvre royale, sont gravement en péril et risquent de disparaître des sites patrimoniaux où on les retrouve, leur population étant en net déclin sur tous les territoires qu'elles occupent. Dans bien des cas, seule une partie des populations d'espèces en péril se trouve à l'intérieur des limites des sites patrimoniaux.

Cinquante-deux espèces sont à faible risque de disparition des sites patrimoniaux, parce qu'elles sont plus abondantes ou moins exposées à des menaces imminentes. Par exemple, au parc national Wood Buffalo, la grue blanche, une espèce menacée, occupe de vastes zones d'habitat protégées, de sorte que les populations augmentent.

Actions

Parcs Canada est responsable de la protection et du rétablissement des espèces en péril. La plupart des projets sont menés par l'Agence Parcs Canada, en partenariat avec des organismes non gouvernementaux (ONG), des particuliers ou des communautés autochtones. Par exemple, plus de 10 000 heures de bénévolat ont été consacrées en 2010 à plusieurs projets contribuant au rétablissement des espèces en péril dans le parc national et lieu historique national Kejimikujik. D'autres projets ailleurs au Canada visaient la réintroduction du putois d'Amérique après une absence de 75 ans dans le parc national des Prairies en Saskatchewan, la restauration des habitats du chêne de Garry dans les écosystèmes au sud de la Colombie-Britannique, et la poursuite du recensement des espèces en péril et de l'évaluation des habitats du lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn en Ontario.

Points clés

Perte d'habitat

Bien que certaines espèces soient en voie de rétablissement, bien d'autres restent menacées. La perte d'habitat est une grave menace qui affecte les espèces fréquentant les sites patrimoniaux en réduisant la connectivité écologique dans le grand écosystème. Les espèces envahissantes et les changements climatiques sont d'autres enjeux clés pour les espèces en péril et pour la biodiversité sur les terres et dans les eaux gérés par l'Agence Parcs Canada.



Santé des aires marines nationales de conservation

Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (QC), © Parcs Canada, photo : D. Danvoye



Contexte

Parcs Canada voit à conserver les habitats marins et leur biodiversité tout en assurant une utilisation écologiquement viable au sein de son réseau d'aires marines nationales de conservation (AMNC), qui est en pleine croissance.

Les quatre AMNC englobent une variété d'écosystèmes marins : zones intertidales, profondeurs abyssales, marais et estuaires côtiers, prés de zostères, forêts de laminaires, hauts-fonds, îles, chenaux et fosses océaniques. Cette diversité écologique soutient un large éventail d'activités : loisirs, tourisme, transport, marine marchande, ainsi que pêche sportive et commerciale.

Les aires marines nationales de conservation sont fondamentalement différentes des parcs terrestres. Avec des espèces se déplaçant sur de vastes étendues, cet environnement marin tridimensionnel sert à un plus grand nombre d'utilisations et intéresse un plus grand nombre d'intervenants, ce qui suscite des questions complexes sur le plan juridictionnel et législatif. Ces caractéristiques ont une grande influence sur la façon dont ces aires sont gérées, la protection des ressources et l'utilisation écologiquement viable de celles-ci étant tous deux des éléments importants. La gestion globale de ces aires protégées exige donc une collaboration étroite avec les autres ministères, les intervenants et les utilisateurs.



Parc marin national du Canada Fathom Five (ON), © Parcs Canada, photo : E. Meleg

État de santé des AMNC

Des initiatives internationales et nationales ont été lancées afin d'établir des normes de surveillance et de production de rapports pour ces aires marines protégées. Grâce à ces initiatives ainsi qu'à l'expérience acquise dans les parcs marins Fathom Five et du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada pourra établir une liste d'indicateurs nationaux ainsi qu'un cadre de surveillance de l'état de santé des aires marines nationales de conservation. Tenant compte des défis uniques qu'engendre la gestion des aires marines nationales de conservation, les indicateurs devront intégrer des données sur la santé des écosystèmes marins, l'utilisation écologiquement viable des ressources marines et l'efficacité des pratiques de gouvernance.

Actions

Au cours des deux dernières années, des initiatives ont été lancées pour améliorer l'état des aires marines nationales de conservation. Par exemple :

- Le plan de zonage de 2009 pour le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent est une importante réalisation de Parcs Canada. Ce plan de zonage, fruit d'une étroite collaboration avec les intervenants et partenaires concernés, est le premier à voir le jour pour une aire marine protégée. Sa mise en œuvre contribuera à la protection des écosystèmes, des habitats et des espèces, favorisera l'utilisation écologiquement viable des ressources et permettra d'offrir une expérience mémorable au visiteur.
- Un important programme de recherche concertée au parc marin national Fathom Five a eu recours à une technologie de pointe pour cartographier le lit du lac et en produire des images à haute résolution. En réunissant de façon complémentaire les connaissances traditionnelles et scientifiques, ce projet permet de mieux comprendre la géologie sous-marine et les fluctuations du niveau d'eau au fil du temps. Ces cartes serviront à la recherche, la modélisation écologique, la prise de décisions, la sensibilisation du public et la surveillance.

Points clés

Cadre national de surveillance

Comme Parcs Canada va de l'avant avec la création de nouvelles aires marines nationales de conservation, il est nécessaire d'établir une liste d'indicateurs nationaux et un cadre de surveillance pour suivre l'état de santé de ces aires et faire rapport à ce sujet.



Réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haida Gwaii Haanas (C.-B.), © Parcs Canada, photo : Clint Johnson Kendrick



Biens



Lieu historique national du Canada du Canal-Rideau (ON), © Parcs Canada, photo : M. Trepanier



Contexte

Parcs Canada gère un grand nombre de biens immobiliers valant quelque 11 milliards \$. Ce portefeuille de biens comprend des ponts, des barrages, des routes, des canaux, des systèmes d'eau potable et d'eaux usées, des fortifications, des bâtiments historiques et contemporains ainsi que d'autres biens fonciers. Parcs Canada utilise ces biens dans l'exécution de son mandat et plus de 20 millions de visiteurs visitent ces installations chaque année. Certains biens, tels que les routes de transit et les voies navigables sont des liens vitaux pour des collectivités canadiennes.

Il y a plusieurs défis intrinsèques dans la gérance de ces biens. Plusieurs d'entre eux sont situés dans des régions éloignées des grands centres, notamment dans des environnements nordiques, ce qui ajoute au coût et à la complexité de leur exploitation et de leur entretien. Parcs Canada est le gardien de plusieurs biens immobiliers d'importance historique dont la protection et la conservation exigent un entretien et une gestion spécialisés. D'autres installations plus modernes mais vieillissantes demandent continuellement des investissements importants.

État des biens

Afin d'avoir un portrait exact de tous ses biens, l'Agence Parcs Canada est en train d'établir un ensemble d'indicateurs nationaux ainsi que des outils d'évaluation. À l'heure actuelle, on possède de l'information sur l'état de trois catégories de biens : bâtiments, barrages et ponts liés aux voies navigables.

Bâtiments

Parcs Canada gère un portefeuille de divers bâtiments à travers le pays, allant des bâtiments de services publics (p. ex. centres d'accueil des visiteurs, installations sanitaires et douches) aux bâtiments administratifs. L'évaluation de l'état des bâtiments par type de bien est indiqué à la figure 12. Des 4 298 bâtiments gérés par Parcs Canada actuellement dans le répertoire des biens immobiliers fédéraux, 3 432 (80 %) sont évalués comme étant en bon état ou en état passable, 691 (16 %) sont en mauvais état et 175 (4 %) sont fermés.

Figure 12 : État des bâtiments de Parcs Canada

Type de bâtiment	État				
	Total	Bon	Passable	Mauvais	Fermé
Bâtiments de services publics	1 927	36 %	47 %	13 %	3 %
Bâtiments des opérations	1 064	37 %	43 %	17 %	3 %
Bâtiments administratifs	235	38 %	54 %	8 %	0 %
Logement du personnel	739	24 %	55 %	19 %	2 %
Autres (p. ex. hangars, granges et garages)	333	19 %	33 %	28 %	20 %
Total	4 298	33 %	47 %	16 %	4 %

Bâtiments actuellement dans le répertoire des biens immobiliers fédéraux (au 31 mars 2011)

Barrages liés aux voies navigables

Parcs Canada gère 204 barrages liés aux voies navigables situés le long de la voie navigable Trent-Severn, le canal Rideau et quatre voies navigables situées autour de la région de Montréal, c'est-à-dire les canaux Carillon, Chambly, Lachine et Saint-Ours. L'état de 59 % de ces barrages a été évalué comme étant bon ou passable (figure 13). Chacun de ces barrages doit faire l'objet d'une évaluation de leur sécurité par une équipe d'ingénieurs spécialisés. Parcs Canada a donc entrepris cinq évaluations de sécurité sur des barrages à haut risque en 2010-2011, en plus des huit évaluations déjà complétées au cours des années précédentes. Ce processus se poursuivra en fonction des ressources et de l'expertise disponibles.

Figure 13 : État des barrages liés aux voies navigables de Parcs Canada

Évaluation de l'état en 2010-2011					
	Bon	Passable	Mauvais	Fermé	Non évalué
Nombre de barrages	32	88	82	2	0
Pourcentage	16 %	43 %	40 %	1 %	0 %

Source : dossiers de projets en matière de sécurité des barrages

Ponts liés aux voies navigables

Parcs Canada gère 115 ponts liés aux voies navigables, situés le long de la voie navigable Trent-Severn et les canaux Rideau, Carillon, Chambly, Lachine et Saint-Ours. L'état de 82 % de ces ponts a été évalué au cours des cinq dernières années et leur évaluation est indiquée à la figure 14.

Figure 14 : État des ponts liés aux voies navigables de Parcs Canada

Évaluation de l'état 2010-2011					
	Bon	Passable	Mauvais	Fermé	Non évalué
Nombre de ponts	23	45	21	5	21
Pourcentage	20 %	39 %	18,5 %	4 %	18,5 %

Source : dossiers de projets en matière de sécurité des ponts

Actions

D'avril 2009 à mars 2011, les efforts relatifs à la gestion des biens ont ciblé la livraison de projets associés au *Plan d'action économique du Canada*. Parcs Canada a reçu 213 M\$ en financement fédéral en vertu du *Programme d'améliorations aux lieux historiques nationaux de Parcs Canada et aux installations destinées aux visiteurs*. De ce financement, 57 M\$ ont été investis dans les projets de réhabilitation et de modernisation des bâtiments de Parcs Canada, incluant les installations de services publiques et les bâtiments patrimoniaux. D'autres projets avaient pour but la réfection et la stabilisation de fortifications, de routes de transit, de ponts et d'infrastructures municipales.

Parcs Canada est en voie de mettre au point une stratégie pour la gestion des biens afin de la rendre plus efficace. De plus, l'Agence continuera à répondre aux recommandations formulées dans l'*Évaluation du Programme de gestion des biens de Parcs Canada*.

Points clés

Le vieillissement des infrastructures

Au cours de la dernière décennie, l'investissement dans la réfection et l'entretien n'a pas été proportionnel au rythme de détérioration des biens, ce qui a mené à la fermeture de certaines installations en raison d'une défaillance structurale possible. La détérioration croissante des biens pourrait avoir un effet néfaste sur la sécurité du public ainsi que sur la fonctionnalité et l'exploitation de ces biens, ce qui pourrait affecter le niveau des services fournis aux utilisateurs (p. ex. interruption de service, retards ou congestion routière).

Parcs Canada concentre ses efforts sur des biens à haut risque comme les ponts, les barrages et les routes. Ces biens sont très complexes et il est nécessaire de faire appel à des professionnels pour assurer une gestion efficace, de même qu'à des ingénieurs spécialisés afin de procéder aux inspections régulières.

Gestion de l'information

Des données exactes et en temps réel sur l'inventaire des biens et leur état sont essentielles à leur gestion efficace et efficiente. On doit avoir recours à des indicateurs nationaux utilisés de façon consistante, de même qu'à un système d'information fiable afin d'assurer que Parcs Canada puisse prendre des décisions d'investissement éclairées.



Expérience du visiteur

Parc national du Canada Forillon (QC), © Parcs Canada, photo : E. Le Bel



Contexte

« L'expérience du visiteur » comprend tout ce qui concerne les interactions des visiteurs avec Parcs Canada lorsqu'ils sont dans un parc national, un lieu historique national ou une aire marine nationale de conservation. Cette expérience comprend le cycle complet du visiteur, à partir du rêve et de la planification, en passant par l'arrivée et la visite, jusqu'au départ et à l'agréable souvenir des rencontres et de l'expérience en soi.

En offrant aux visiteurs des expériences pertinentes et mémorables grâce à des services, des activités et des programmes de qualité en conjonction avec un personnel compétent et passionné, on contribue à faire des sites patrimoniaux une destination de voyage recherchée autant par la population canadienne que par les visiteurs internationaux. Tous ces aspects sont à l'origine d'une gamme diversifiée de possibilités pour les visiteurs, qui peuvent ainsi apprendre à connaître l'essence même de ces endroits et en faire l'expérience dans un contexte qui suscite leur émerveillement et leur admiration. C'est ce qui inspire et cultive un sentiment d'attachement personnel parmi les Canadiens contribuant à ce que ces sites patrimoniaux restent pertinents pour la société canadienne en général.

Parcs Canada se sert de quatre indicateurs pour évaluer l'expérience du visiteur : 1) le degré de satisfaction, 2) l'agrément, 3) l'apprentissage et 4) la fréquentation.

État de l'expérience du visiteur

Plus de 20 millions de personnes visitent le réseau des sites patrimoniaux du Canada annuellement, et ce, pour une foule de raisons. Certains visiteurs veulent passer du

temps en famille et avec leurs amis tout en apprenant l'histoire de leurs ancêtres, ou en découvrant l'influence et le mystère de la nature ou d'une culture ancienne. Pour d'autres, ce sont les activités récréatives — activité familiale ou nouveauté — qui les attirent. D'autres veulent simplement satisfaire leur curiosité.

Quoiqu'ils mesurent chacun un aspect différent de l'expérience, l'agrément, la satisfaction et l'apprentissage font néanmoins partie d'un tout qui influence les liens qui se créent avec les visiteurs. L'agrément est associé à tout ce que le visiteur a pu ressentir de façon positive sur le plan spirituel, physique, intellectuel ou émotionnel lors de son expérience, tandis que la satisfaction est une mesure subjective basée sur une évaluation individuelle et personnelle des expériences par rapport aux attentes initiales. L'apprentissage permet de savoir si la personne a l'impression d'avoir appris quelque chose sur l'endroit visité.

Les visiteurs des sites patrimoniaux partent avec le sourire et de bons souvenirs qu'ils peuvent partager avec leur famille et leurs amis. En moyenne, le degré de plaisir dépasse les 92 % depuis le début du sondage en 2008, tandis que l'apprentissage obtient une cote d'au moins 80 % lors de cette même période. Le pourcentage des visiteurs qui ressentent qu'ils ont appris quelque chose semble être plus élevé pour les lieux historiques nationaux, où l'offre et les activités sont généralement plus axées sur l'apprentissage. Les rapports avec les membres du personnel de Parcs Canada sont cités parmi les principales raisons qui font que les gens profitent de leur visite et qu'ils apprennent quelque chose. Dans les parcs nationaux, le repos, la stimulation que procure la beauté des paysages et les activités récréatives sont parmi les principales sources d'agrément. Le degré de satisfaction du visiteur était de 96 % en 2009-2010 et de 95 % en 2010-2011 et il est demeuré élevé au cours de la dernière décennie.

Bien que les visiteurs des sites patrimoniaux du Canada aient de l'agrément et qu'ils soient satisfaits de leur expérience, Parcs Canada doit néanmoins composer avec une baisse de la fréquentation. Le nombre de visites en 2010-2011 était de 20,2 millions, soit le plus bas depuis dix ans. Au cours des cinq dernières années, la fréquentation a diminué de 7 %. Depuis 2000, le taux de déclin est de 10 %, dont la plus grande part s'est produite dans les lieux historiques nationaux (moins 24 %).

Actions

Parcs Canada a lancé un certain nombre de projets ciblés afin d'amener le public à visiter des sites patrimoniaux et de cultiver un sentiment d'appartenance parmi les gens qui les visitent. Parcs Canada a diffusé deux campagnes nationales télévisées (en 2009 et 2010). L'Agence a aussi été plus présente grâce à des reportages dans les revues de voyages (p. ex. *Destinations* de VIA Rail, *up!* de West Jet, *Explore*) et les journaux (p. ex. *The Globe and Mail*). Enfin, des activités spéciales sont venues souligner le 125^e anniversaire des parcs nationaux au Canada et le centenaire de Parcs Canada.

Afin de demeurer compétitive et pertinente, l'Agence Parcs Canada a également intégré son image et ses attributs de marque dans toutes les activités liées aux visiteurs (notamment une nouvelle image et des normes de service), ce qui lui a donné une nouvelle énergie. Parcs Canada emploie des études de marché pour connaître les besoins des différents visiteurs, de façon à promouvoir des occasions de découverte de la nature et de l'histoire qui correspondent aux attentes du public canadien.

Les droits d'entrée sont encore gelés aux tarifs de 2008, ce qui constitue une autre mesure incitative. L'Agence a aussi entrepris de diversifier l'offre d'hébergement (en y ajoutant des yourtes, des tipis et des tentes-chalet) d'offrir de nouvelles activités récréatives (p. ex. cerf-volant de traction, escalade en bloc) et d'étendre l'utilisation de la technologie dans les activités d'interprétation (p. ex. circuits guidés par GPS, applications).

D'autres projets ont pour but de rejoindre des segments précis de la population. Par exemple, l'Agence a introduit un laissez-passer (Mon passeport Parcs) qui permet aux élèves de 2^e secondaire de visiter gratuitement des sites patrimoniaux. Par ailleurs, le programme Xplorateurs de Parcs Canada, s'adressant aux enfants de 6 à 11 ans, offre des activités de découverte à faire en famille. D'autres activités, comme l'initiation au

camping, ont été créées pour que la jeunesse urbaine, les familles et les néo-Canadiens puissent apprendre le camping dans un environnement sécuritaire et accueillant.

Grâce au *Plan d'action économique du Canada*, on a pu rénover des installations pour les visiteurs et en construire de nouvelles (p. ex. centres des visiteurs, sentiers, trottoirs, routes) afin de suivre l'évolution des besoins des visiteurs.

Points clés

Pertinence de l'Agence et évolution de la société

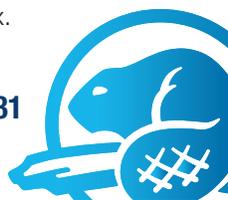
La société canadienne est en pleine évolution (p. ex. démographie, valeurs sociales, urbanisation, technologie, loisirs). Au sein de la population canadienne on constate d'ailleurs des écarts en ce qui a trait à la sensibilisation et à l'accès aux sites patrimoniaux; de même, les Canadiens n'ont pas tous le même intérêt ou les mêmes expériences par rapport à ces lieux, ainsi qu'en ce qui a trait à l'histoire et à la nature. Parcs Canada doit trouver des moyens concrets de se distinguer de façon à attirer les Canadiens et plus particulièrement certains groupes démographiques (p. ex. jeunesse urbaine, néo-Canadiens) et pour faire en sorte que ces endroits conservent tout leur sens pour les générations à venir.

Positionnement

Parcs Canada est l'un des nombreux organismes gérant des lieux d'intérêt naturel et historique. Il y a risque qu'elle devienne moins compétitive que d'autres parcs, attractions historiques ou centres de loisirs, ce qui pourrait avoir comme résultat qu'un moindre nombre de Canadiens choisisse de visiter les sites patrimoniaux gérés par l'Agence. Pour que les sites patrimoniaux restent présents dans le cœur et l'esprit de la population canadienne, il faut la sensibiliser davantage à l'existence de ces endroits et lui rappeler tout ce qu'ils ont à offrir.

Facteurs externes

Des facteurs externes peuvent aussi agir sur le taux de fréquentation, tels que la conjoncture économique, le prix de l'essence, la nouvelle réglementation ou la peur des pandémies ou du terrorisme. Parcs Canada doit être flexible afin de s'adapter et de réagir à ces facteurs pour stimuler la fréquentation des sites patrimoniaux.



Relations avec les peuples autochtones

Parc national et lieu historique national du Canada Kejimikojik (N.-É.), © Parcs Canada, photo : D. Wilson



Contexte

Pour gérer efficacement ses sites patrimoniaux, Parcs Canada compte sur la collaboration et l'appui de plus de 300 communautés autochtones au pays. De nouveaux sites patrimoniaux naturels ne peuvent être établis qu'avec le soutien, la collaboration et la participation des peuples autochtones. Au fil des ans, la gestion coopérative avec des partenaires autochtones a pris de nombreuses formes et elle est maintenant pratique courante au sein de Parcs Canada. Les membres de ces comités coopératifs travaillent de concert avec Parcs Canada pour planifier et gérer nos sites patrimoniaux.

État des relations avec les autochtones

Parcs Canada définit l'état de ses relations avec les communautés autochtones en fonction des cinq critères suivants :

Créer des relations fructueuses avec les peuples autochtones

Près de 68 % des terres de la Couronne sont gérées par le biais d'ententes coopératives entre les peuples autochtones et Parcs Canada. Au niveau national, Parcs Canada compte sur l'appui et la collaboration d'un Comité consultatif autochtone (CCA), composé de 12 membres, qui se rencontrent trois fois par année afin de fournir des conseils à l'Agence. Celle-ci participe également de près aux tables de concertation sur les revendications territoriales partout au Canada.

Création de partenariats économiques

Parcs Canada soutient activement l'Initiative sur les partenariats stratégiques (IPS) du gouvernement du Canada et a signé un protocole d'entente avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada afin de mettre au point des projets de tourisme culturel authentique. Au cours des quatre dernières années, plus de 50 ententes de contribution ont été signées avec des communautés autochtones. En 2010, l'Agence a conclu des contrats avec 251 entreprises autochtones (par rapport à 206 en 2009), par l'entremise de concours ou de processus sans concours, pour l'approvisionnement en produits et services. Plus de 500 contrats, d'une valeur totale approximative de 2,1 M\$, ont été attribués.

Programmation enrichie dans les parcs et lieux

À l'intérieur de son réseau de sites patrimoniaux, Parcs Canada travaille avec les communautés autochtones pour présenter des interprétations autochtones authentiques. Par exemple, au parc national des Îles-du-Saint-Laurent, la communauté d'Akwesasne a collaboré avec l'Agence pour créer *Les voix d'Akwesasne* et présenter une allocution de l'Action de grâce appelée *Les mots qui viennent avant tout le reste* dans le but d'amener les visiteurs à mieux comprendre la culture haudenosauenne. Des programmes comme le projet *Réparer les liens brisés* dans le parc national et la réserve de parc national Kluane ont aidé les Premières nations à recréer des liens avec leurs terres ancestrales grâce à la participation des aînés et des jeunes à des camps scientifiques et culturels. Au lieu historique national de la Fourche, grâce aux paiements annuels prévus par les traités et

au programme d'éducation, Parcs Canada a été en mesure de faire une place sur ce lieu aux Premières nations et aux Métis et de sensibiliser les gens à l'importance de ces traités. De plus, ces projets ont permis que Parcs Canada soit plus consciente de l'importance de transmettre les patrimoines culturels autochtones et de souligner le rôle et la place que les communautés autochtones doivent avoir au sein du réseau canadien de sites patrimoniaux.

Amélioration des perspectives d'emploi

Parcs Canada est l'un des principaux employeurs pour les autochtones au sein du gouvernement fédéral (8,4 % de son personnel étant d'origine autochtone). Au Nunavut, par exemple, 63 % du personnel est Inuit. Afin de soutenir le personnel autochtone, Parcs Canada a créé, en partenariat avec le Collège du Yukon, le Programme de formation au leadership autochtones (PFLA), d'une durée de quatre ans. Le PFLA se concentre sur le perfectionnement chez les employés autochtones des habiletés et des attributs de leadership. Depuis le début du programme en 2000, 78 participants ont obtenu leur diplôme et 132 participants y sont actuellement inscrits. Parcs Canada soutient aussi activement un groupe consultatif autochtone sur l'équité en matière d'emploi et de diversité.

Commémoration des thèmes autochtones

Il existe au total 224 désignations historiques qui commémorent l'histoire des Autochtones. De ce nombre, 115 sont des lieux historiques nationaux commémorant des thèmes autochtones, 47 sont des personnages autochtones d'importance historique nationale et 46 sont des événements d'importance historique nationale dans lesquels les Autochtones ont joué un rôle. Au cours des cinq dernières années, 13 des 161 nouvelles désignations (8 %) commémorent l'histoire autochtone.

Actions

Au cours des dernières décennies, Parcs Canada a constaté qu'une gestion efficace des sites patrimoniaux doit faire appel à la collaboration avec les peuples

autochtones. Voici quelques exemples de projets qui ont été entrepris dans les deux dernières années :

- Le lieu historique national Saoyú-ᑭᑦᑲᑦᑲᑦ, le plus grand site culturel autochtone au monde, a été désigné à la suite de consultations avec les nations Sahtu Dene et Métis.
- En partenariat avec la nation Haida, on a pu faire de la réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas la première région au monde à être protégée de la cime des montagnes jusqu'aux profondeurs océaniques.
- La superficie de la réserve de parc national Nahanni a été multipliée par six grâce à la participation directe des Premières nations Dehcho.
- Quatre-vingt-quinze pour cent des fonds du projet de décontamination de Stokes Point, financé par le *Plan d'action économique du Canada*, ont été octroyés à des compagnies et à une main-d'œuvre Inuvialuit après un d'appel d'offre national.
- Dans les réserves de parcs nationaux Kluane, de l'Archipel-de-Mingan et Pacific Rim, Parcs Canada travaille avec les communautés autochtones de la région pour bâtir des centres d'interprétation et d'accueil dans le but de favoriser la fréquentation et de recréer des liens.

Points clés

Gouvernance

On doit avoir recours à divers mécanismes pour favoriser la participation des peuples autochtones à la gestion des sites patrimoniaux de Parcs Canada. Cela exige une certaine flexibilité afin de tenir compte des divers contextes relationnels dans lesquels sont engagés Parcs Canada et les Autochtones.

Participation autochtone

L'établissement de nouveaux lieux et la gestion de ceux déjà existants exigent une collaboration et un partenariat avec les Autochtones. Il est important d'instaurer et de maintenir des relations respectueuses pour favoriser la participation, ce qui demande que toutes les parties impliquées y allouent des ressources.



Appréciation et appui du public



La Journée des parcs 2011 à Vancouver, © Parcs Canada, photo : T. Le



Contexte

Pour cultiver un sentiment d'appartenance aux parcs nationaux, aux lieux historiques nationaux et aux aires marines nationales de conservation, il est important que les Canadiens y soient exposés et qu'ils puissent apprendre à les connaître, même s'ils n'ont jamais eu l'occasion de les visiter. Par l'entremise des médias, des programmes de diffusion externe et d'autres activités d'engagement du public de Parcs Canada, le public est en mesure de découvrir — peu importe où il se trouve — l'esprit et la grande beauté des sites patrimoniaux et l'émerveillement qu'ils suscitent. Les Canadiens en viennent ainsi à mieux apprécier les sites patrimoniaux gérés par Parcs Canada, à tirer une plus grande fierté de les savoir protégés et à vouloir continuer de les protéger pour qu'ils gardent tout leur sens dans le contexte de la société canadienne.

Le succès de cette entreprise de sensibilisation et de promotion dépend en grande partie de la santé des relations entre Parcs Canada et ses intervenants et partenaires. En offrant à ceux-ci la possibilité de s'engager dans des projets rassembleurs pouvant amener les Canadiens à créer des liens avec la nature et l'histoire, on contribue à maintenir le rôle des sites patrimoniaux du Canada.

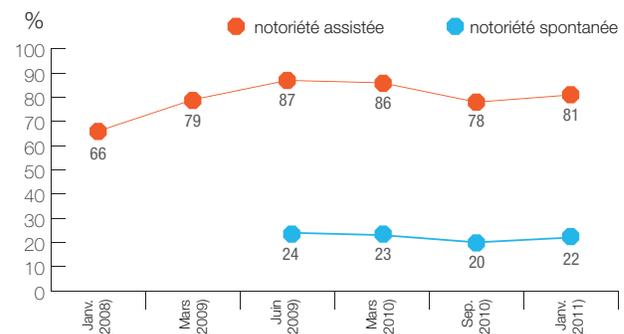
Parcs Canada se sert de quatre indicateurs pour évaluer l'état de l'engagement du public : 1) la sensibilisation, 2) l'appréciation du public, 3) l'appui du public et 4) l'appui des intervenants et des partenaires.

État de l'appréciation et du l'appui du public

Parcs Canada protège et présente les sites patrimoniaux au nom de tous les Canadiens. Afin que ceux-ci en viennent à vouloir découvrir, aimer et soutenir ces sites

patrimoniaux, Parcs Canada doit mieux faire connaître le rôle de ces derniers, ainsi que le sien. En général, une grande proportion des Canadiens a déjà entendu parler de Parcs Canada. Quand on demande « Quel organisme est responsable des sites patrimoniaux? », environ une personne sur cinq répond « Parcs Canada » (figure 15). Lorsque l'on fournit des indices, le niveau de sensibilisation est passé de 66 % en 2008 à près de 85 % en 2009-2010. Le taux de notoriété (spontanée ou assistée) est demeuré élevé en 2011, notamment en raison d'une présence accrue dans plusieurs médias et des activités de célébration du centenaire dans les principales villes canadiennes.

Figure 15 : Sensibilisation du public à l'endroit de Parcs Canada



L'appréciation et l'appui du public sont évalués par des indices de mesure de la connaissance, du comportement et de la valeur accordée. Quand ces indices ont été évalués en 2009, on a pu constater que 53 % des Canadiens étaient conscients de l'importance des sites patrimoniaux et que 67 % d'entre eux appuyaient leur protection et leur présentation. Les résultats suggèrent que, même si les Canadiens soutiennent généralement le concept des sites patrimoniaux, ils comprennent un peu moins bien l'importance d'un réseau élargi de sites patrimoniaux. Grâce à des initiatives ciblées qui rejoindront les Canadiens là où ils se trouvent au cours des prochaines années, ces résultats devraient s'améliorer.

L'appui des intervenants et des partenaires est basé sur un raisonnement voulant qu'ils comprennent l'ampleur du mandat de Parcs Canada (protection, apprentissage et loisirs) même si leur association avec l'Agence ne pourrait concerner qu'un seul aspect. Une mesure de référence préliminaire suggère que 82 % des intervenants et des partenaires soutiennent la protection et la présentation des sites patrimoniaux gérés par Parcs Canada.

Actions

Les histoires que révèlent les sites patrimoniaux de Parcs Canada, ainsi que les occasions de découverte qu'ils offrent, contribuent à la fierté et à l'identité nationale du Canada. Ces sites font partie d'un important réseau qui met en valeur l'histoire et la nature canadiennes et qui permet aux gens de les apprécier et de s'en imprégner.

C'est en faisant appel à divers médias que Parcs Canada a réussi à se tailler une plus grande place dans le quotidien du public canadien. On voit l'Agence plus souvent à la télévision notamment dans des documentaires, dont *A Park for All Seasons* diffusé sur les ondes d'Oasis HD et du *National Parks Project* sur Discovery World, des séries télévisées, dont le *Rick Mercer Show* sur CBC, ainsi que dans des émissions d'information, dont *Canada AM* du réseau CTV. Les médias imprimés ont aussi contribué à donner un aperçu des sites patrimoniaux : articles de fond parus dans des revues, notamment *Canadian Geographic*, *Canada's History* et *Macleans*, reportages dans des quotidiens, dont le *National Post* et *The Globe and Mail*, et publication d'un livre commémoratif (*Les parcs nationaux du Canada — une célébration*). Parcs Canada a saisi au bond la balle des médias sociaux en créant des sites grand public sur Twitter et Facebook ainsi qu'une page YouTube, pour faire la promotion de ses activités.

Au cours des deux dernières années, l'Agence a entrepris un effort concerté pour se présenter elle-même ainsi que les lieux naturels et historiques qu'elle administre à la population canadienne. Parcs Canada a lancé deux campagnes nationales télévisées (en 2009 et 2010) — dont l'une a été diffusée pendant les Jeux olympiques de 2010 à Vancouver. Le relais de la flamme olympique a traversé 34 sites patrimoniaux gérés par Parcs Canada, mettant ainsi en lumière un thème sous-jacent des Jeux olympiques : l'interdépendance.

Parcs Canada reconnaît l'importante contribution de ses intervenants et partenaires dans l'exécution de son mandat. Depuis 2008, l'Agence a mis au point une politique et des directives en matière de partenariats avec le secteur privé et a engagé un dialogue avec les intervenants et partenaires sur leur participation à des programmes pour favoriser le rapprochement des Canadiens avec leur nature et leur histoire.

Points clés

Sensibilisation et portée

On cherche à attirer l'attention du public canadien sur une foule de choses. Pour l'amener à apprécier et à soutenir les sites patrimoniaux, l'Agence doit faire preuve d'initiative et présenter les lieux de manière soutenue. Elle doit rejoindre des segments précis de la population. C'est par la présence cumulative à long terme que l'on en arrivera à influencer l'opinion de la population canadienne.

Conserver la pertinence dans une société en pleine évolution

La société canadienne se transforme (p. ex. démographie, valeurs sociales, urbanisation, technologie, loisirs). Les Canadiens n'ont pas tous la même connaissance de Parcs Canada et n'ont pas tous le même vécu par rapport à la nature et à l'histoire du pays. Parcs Canada doit favoriser l'engagement du public, en particulier la jeunesse en milieu urbain et les néo-Canadiens, par des moyens concrets qui feront en sorte que les sites patrimoniaux gardent tout leur sens pour les générations à venir.

Partenaires

Parcs Canada est consciente qu'elle doit collaborer avec des partenaires, surtout dans les grands centres urbains, pour avoir une plus grande portée dans les médias et dans ses activités de diffusion externe. Pour y réussir, il faut que l'Agence pose de solides balises et qu'elle se montre flexible (p. ex. dans ses outils, ses politiques et sa gouvernance) afin de profiter des occasions qui se présentent.



Point de mire : Participation des jeunes

Contexte

Une société en pleine évolution

Le Canada est un pays urbanisé. En fait, près de sept Canadiens sur dix habitent dans l'une des 33 grandes régions urbaines. Toronto, Vancouver, Montréal, Ottawa-Gatineau, Calgary et Edmonton comptent maintenant chacune plus d'un million d'habitants et près de 35 % des Canadiens résident dans l'une des trois plus grandes villes : Toronto, Vancouver ou Montréal. De plus, 20 % des gens vivant en milieu urbain sont nés à l'extérieur du Canada. C'est à Toronto et Vancouver que l'on retrouve les concentrations les plus élevées de résidents nés à l'extérieur du Canada, respectivement 50 % et 40 %. C'est aussi dans ces deux grands centres urbains que l'on accueille le plus grand nombre de nouveaux immigrants chaque année.

Au Canada, les jeunes de 12 à 17 ans représentent 8,6 % de la population et cette proportion est encore plus élevée au sein de certaines populations ethniques et autochtones. Selon les dernières études, la jeunesse canadienne lit rarement les journaux et les revues mais, quand elle le fait, elle s'intéresse surtout aux sections qui parlent de divertissement, de mode et de sports. Comparativement à l'ensemble de la population, les jeunes sont d'ailleurs plus nombreux à assister aux activités et rassemblements sportifs. Selon des sondages, à peine 6 % d'entre eux ont visité un parc provincial ou national dans la dernière année. Plus que tous les autres groupes d'âge, c'est par l'entremise d'Internet qu'ils découvrent le monde.

État de la participation de la jeunesse

Sensibilisation

La connaissance de Parcs Canada est particulièrement faible à Toronto, Montréal et Vancouver, en particulier parmi les jeunes et les immigrants.

Fréquentation

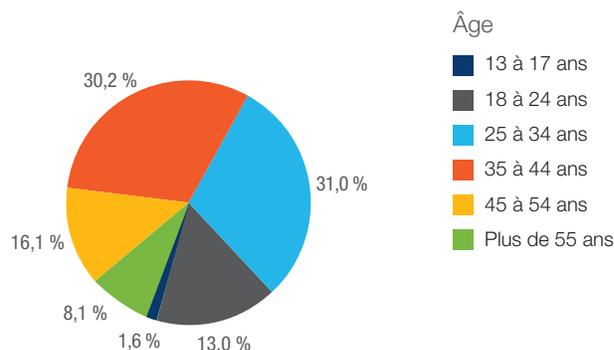
Malgré les variations de la fréquentation d'année en année, on constate une tendance générale à la baisse du nombre de visiteurs dans les parcs et lieux historiques nationaux. De plus, ce sont des Canadiens plus âgés

qui ont tendance à fréquenter ces endroits. L'âge moyen des visiteurs aux sites patrimoniaux est de plus de 50 ans (dont environ un tiers est âgé de plus de 55 ans; de la moitié aux deux tiers des visiteurs ont au moins 45 ans). Au niveau national, à peine 20 % des groupes de visiteurs sont composés de familles. Globalement, les visiteurs sont généralement issus de la classe moyenne ou supérieure; ils sont plus âgés; il s'agit souvent d'adultes et de familles de race caucasienne vivant en banlieue ou d'adultes habitant en milieu rural.

Médias sociaux

Parcs Canada a établi une présence dans les médias sociaux et plus précisément sur Twitter, YouTube, Flickr, iTunes et Facebook. Depuis la création de la page Facebook de l'Agence en août 2010, plus de 4 500 personnes ont indiqué leur approbation (« like ») de celle-ci. Environ 16,6 millions de Canadiens ont une page Facebook dont 12 % sont des jeunes de 13 à 17 ans. De ce nombre, on compte environ deux millions de jeunes Canadiens, mais ce groupe démographique ne compte que pour 1,6 % des approbations en ligne (figure 16).

Figure 16 : Approbations de la page Facebook de Parcs Canada, selon les groupes d'âge



Actions

En raison des changements démographiques au pays, il faut voir à ce que nos trésors nationaux conservent leur sens pour une population diversifiée. L'urbanisation, la diversification de la population apportée par l'immigration et le manque d'exposition des jeunes à la nature ou à l'histoire sont autant de facteurs qui exigent que l'Agence ajuste le tir.

Parcs Canada offre sur ses sites de nombreux programmes d'engagement et d'apprentissage pour les jeunes, dont le Centre des Palissades pour l'enseignement de la gérance, les camps du parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne et le Camp jeunesse de Wapusk. Ces programmes ont suscité de l'intérêt au niveau national et même sur la scène internationale.

De plus, Parcs Canada a récemment mis au point, en collaboration avec d'autres organismes, des programmes nationaux qui ciblent différents groupes d'âge :



Le programme Xplorateurs de Parcs Canada (pour les 6 à 11 ans) – Le but de ce programme est de faire participer des enfants (qui visitent avec leur famille) à

des activités divertissantes qui leur permettent de découvrir les trésors naturels, culturels et historiques du Canada. Les jeunes peuvent y participer à leur rythme et en fonction de la durée de leur visite, qui peut se composer, entre autres, de programmes d'interprétation, d'activités récréatives, d'expositions, de randonnées, de géocachette, de visites à l'aide d'un appareil GPS Explora ou d'entretiens avec un interprète.



Mon passeport Parcs (pour les 13 à 14 ans) – Ce programme national permet aux élèves de 2^e secondaire de visiter gratuitement pour une année tous les parcs

nationaux, lieux historiques nationaux ou aires marines nationales de conservation gérés par Parcs Canada. De plus, toutes les classes de 2^e secondaire, y compris les classes à années multiples, sont admises gratuitement dans ces endroits lors des visites effectuées dans le cadre d'une sortie scolaire.



Le meilleur emploi d'été au Canada (pour les 18 à 24 ans) – Dans la première année de ce programme, 32 jeunes Canadiens ont eu l'occasion rêvée

de filmer leurs expériences dans les parcs et lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada. En puisant dans leur propre démarche artistique, les étudiants ont présenté aux



Activité inaugurale du centenaire à Toronto, © Parcs Canada

télespectateurs ces trésors de Parcs Canada en faisant parler les lieux, les gens et les visiteurs. Devant le succès remporté par ce premier projet, Parcs Canada en a lancé un deuxième semblable appelé *Operation Unplugged*.

Points clés

Baisse de la fréquentation

Les jeunes et les familles sont minoritaires parmi les visiteurs. De plus, les jeunes habitent en grand nombre dans des centres urbains éloignés de la plupart des sites de Parcs Canada. Or, les études ont démontré que les personnes ayant visité un parc national ou un lieu historique national ont davantage l'impression d'avoir un lien avec ces endroits (90 %) par opposition aux personnes qui ne les ont jamais visités (20 %). Il est donc de toute première importance de faire en sorte que les jeunes puissent s'imprégner plus facilement des paysages naturels et des lieux historiques du Canada.

Pertinence

Au fil des ans, Parcs Canada a mis au point quantité de programmes d'apprentissage et de moyens pour mettre en valeur nos trésors nationaux. Sans nier l'importance de ce qui a déjà été fait, l'Agence doit tenir compte de l'évolution de la société canadienne et trouver de nouveaux moyens d'intéresser la jeunesse pour que ces endroits gardent tout leur sens pour les générations à venir. Cela exigera un travail de fond avec des organismes et des partenaires qui ont la même vision stratégique quant à l'importance d'occuper une place de choix au cœur de la vie des jeunes Canadiens.

L'avenir des lieux naturels et historiques du Canada

Parc national du Canada Ukkusiksalik (NU), © Parcs Canada, photo : L. Narraway

Les 213 sites patrimoniaux du Canada sont un symbole de la fierté et de la fidélité de la population canadienne à l'égard de la nature et l'histoire. Ce réseau d'une grande richesse a vu le jour avec la création du parc national Banff en 1885, premier joyau d'un héritage légué à des générations de Canadiens. Aujourd'hui, 126 ans après l'établissement du parc national Banff, Parcs Canada doit relever de nouveaux défis et tirer profit des possibilités qui s'offrent à elle, si elle veut rester pertinente pour l'ensemble de la population canadienne.

Défis actuels et à venir

L'évolution de la société canadienne est un fait bien documenté, tout comme le sont les tendances de voyages et de loisirs. La baisse de fréquentation des sites patrimoniaux et le faible taux de notoriété de Parcs Canada sont en partie le fruit de cette évolution sociale. Pour assurer que les sites patrimoniaux gardent tout leur sens pour les générations à venir, l'Agence doit s'approprier les valeurs des Canadiens, elle doit être présente dans leur vie et avoir des liens concrets avec eux.

Parcs Canada est le gardien d'un grand ensemble de biens, dont certains sont vieillissants et doivent faire l'objet de réfections pour répondre aux besoins changeants de la population canadienne. Sans des investissements soutenus, il se pourrait qu'on ne puisse plus utiliser certains de ces biens. Dans certains cas, d'importants éléments du tissu historique du Canada pourraient être irrémédiablement perdus.

Les changements climatiques sont un problème qui menace les sites patrimoniaux. Certains écosystèmes bien connus et appréciés des Canadiens subissent et continueront à subir des perturbations, incluant la perte de leurs principales caractéristiques et des modifications écologiques pouvant se traduire par l'introduction de nouvelles espèces ou la perte de la flore et de la faune dans certaines zones. Des ondes de tempête associées à une élévation des niveaux d'eau et des phénomènes extrêmes menacent certains sites patrimoniaux, notamment dans les régions côtières.

Opportunités

Les Canadiens accordent beaucoup d'importance et de valeur au réseau de sites patrimoniaux, même s'ils ne vont jamais les visiter. Au cours des prochaines années,

Parcs Canada a l'intention de bâtir sur ses propres succès et ses propres réalisations afin de saisir de nouvelles occasions prometteuses pour créer des liens avec la population canadienne et s'adapter à un environnement complexe et en pleine évolution.

Parcs Canada veut exploiter le potentiel des médias sociaux et des autres technologies pour mettre en lumière de façon différente l'esprit des sites patrimoniaux et profiter de l'émerveillement qu'ils peuvent susciter et de l'attrait qu'ils peuvent exercer au sein de la population canadienne pour faire en sorte qu'une nouvelle génération s'y intéresse. L'Agence sait bien que, pour étendre sa portée en exploitant les médias et en mettant en œuvre des programmes de diffusion externe, elle doit se concerter avec ses partenaires, en particulier dans les métropoles canadiennes. Elle travaillera avec de nouveaux partenaires non traditionnels pour rejoindre les Canadiens là où vivent.

Parcs Canada continuera à accroître le réseau de sites patrimoniaux afin que ceux-ci continuent à refléter l'évolution du pays. La vallée de la Rouge, située dans la métropole canadienne (Toronto) est en voie d'être intégrée au réseau de Parcs Canada à titre de parc national urbain.

L'Agence entend maintenir l'excellente qualité à laquelle les Canadiens s'attendent de ses sites patrimoniaux protégés. Cette attention portée à la qualité et à l'intégrité fera en sorte que ces endroits demeureront une référence nationale et internationale en matière de conservation et d'expérience du visiteur et qu'on en reconnaîtra la valeur tant au Canada qu'à l'étranger.

Au seuil d'un deuxième siècle d'existence

De nombreux facteurs externes, des cycles économiques jusqu'aux changements climatiques, viennent influencer l'état des sites patrimoniaux et le niveau de fréquentation. Nous saurons nous adapter à ces circonstances et nous agirons là où nous le pouvons. Dans cette optique, Parcs Canada continuera à protéger ce patrimoine tout en encourageant les Canadiens à le découvrir, à l'apprécier, à en faire l'expérience et à le soutenir afin de l'enrichir.



Réserve de parc national du Canada Nahanni (T.N.-O.), © Parcs Canada, photo : D. Harvey

Annexes



ANNEXE 1 : État des lieux historiques nationaux

Prov.	Lieu historique national	Indicateurs des ressources culturelles			Indicateurs de l'expérience du visiteur				
		Ressources culturelles (niveau I)	Ressources culturelles (niveau II)	Dans l'ensemble	Fréquentation (2010-2011)	Satisfaction des visiteurs		Apprentissage du visiteur	Agrément du visiteur
						Satisfaits	Très satisfaits		
T.-N.-L.	Castle Hill	●	●	●	11 480 ↑	95 %	64 %	95 %	94 %
	Cottage-Hawthorne	●	●	●	4 840 ↑				
	Établissement-Ryan	▼	●	▼	6 555 ↓	98 %	80 %	100 %	99 %
	L'Anse aux Meadows	●	●	●	30 113 ↑	96 %	79 %	96 %	98 %
	Mission-de-Hopedale	▼	●	▼					
	Phare-de-Cap-Spear	●	▼	↑	10 366 ↑	94 %	63 %	92 %	93 %
	Port au Choix	●	▼	▼	8 786 ↑	95 %	67 %	94 %	91 %
	Red Bay	●	●	●	8 417 ↑	100 %	84 %	97 %	97 %
	Signal Hill	▼	●	▼	8 267 ↑	98 %	64 %	39 %	N.C.
I.P.-É.	Ardgowan	●	●	●					
	Cavendish-de-L.-M.-Montgomery (Maison Green Gables)	N.C.	N.C.	N.C.	128 806 ↓	92 %	61 %	90 %	90 %
	Dalvay-by-the-Sea	▼	●	▼					
	Port-la-Joye-Fort-Amherst	●	●	↑	4 889 ↑	81 %	36 %	66 %	N.C.
	Province House	▼	●	▼	60 666 ↓	95 %	65 %	91 %	93 %
N.-É.	Alexander-Graham-Bell	●	▼	↑	67 081 ↓	94 %	67 %	94 %	94 %
	Canal-de-St. Peters	●	▼	▼	11 961	100%	87%	74%	N.C.
	Citadelle-d'Halifax	●	●	●	528 851 ↓	98 %	66 %	95 %	95 %
	Établissement-Melanson	●	●	●					
	Fort-Anne	▼	▼	▼	29 393 ↓	97 %	72 %	77 %	N.C.
	Fort-Charles	●	●	●					
	Fort-Edward	●	●	●	908 ↓	97 %	74 %	71 %	N.C.
	Fort-McNab	●	▼	↑					
	Forteresse-de-Louisbourg	■	●	↔	86 687 ↓	95 %	77 %	96 %	95 %
	Grand-Pré	●	●	▼	26 189 ↓	98 %	78 %	80 %	N.C.
	Îles-Canso	●	●	●					
	(Îles-Canso) Fort-de-l'Île-Grassy	●	●	●	2 310 ↓	98 %	87 %	93 %	98 %
	Île-Georges	▼	N.C.	▼					
	Kejimikujik	N.C.	N.C.	N.C.	voir les données du parc national Kejimikujik (Annexe 2)				
	Marconi	●	●	●	2 681 ↓	94 %	62 %	95 %	94 %
	Port-Royal	●	▼	●	22 796 ↔	97 %	67 %	84 %	N.C.
Redoute-York	▼	●	▼	60 866 ↑	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	
St. Peters	●	●	●						
Tour Prince-de-Galles	▼	●	▼	7 255 ↑					
N.-B.	Blockhaus-de-St. Andrews	▼	●	▼	12 807 ↑				
	Boishébert	▼	▼	▼		N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
	Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears	●	●	●		N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
	Fort-Beauséjour - Fort Cumberland	N.C.	N.C.	N.C.	15 304 ↓	98 %	74 %	72 %	N.C.
	Fort-Gaspereaux	▼	▼	▼					
	Monument-Lefebvre	●	●	●	5 784 ↑	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
	Tour-Martello-de-Carleton	■	▼	↓	13 660 ↑	98 %	78 %	97 %	97 %

administrés par Parcs Canada

Prov.	Lieu historique national	Indicateurs des ressources culturelles			Indicateurs de l'expérience du visiteur				
		Ressources culturelles (niveau I)	Ressources culturelles (niveau II)	Dans l'ensemble	Fréquentation (2010-2011)	Satisfaction des visiteurs		Apprentissage du visiteur	Agrément du visiteur
						Satisfaits	Très satisfaits		
QC	Bataille-de-la-Châteauguay	●	●	●	3 874 ↓	100 %	81 %	92 %	N.C.
	Bataille-de-la-Ristigouche	N.C.	N.C.	N.C.	11 974 ↑	95 %	69 %	82 %	N.C.
	Canal-de-Carillon	▼	■	↔	28 266 ↑	95 %	71 %	55 %	92 %
	Canal-de-Chambly	▼	▼	▼	216 802 ↓	98 %	52 %	56 %	N.C.
	Canal-de-Lachine	▼	▼	▼	767 027 ↓	96 %	62 %	40 %	97 %
	Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue	▼	▼	▼	117 177 ↓	97 %	71 %	43 %	N.C.
	Canal-de-Saint-Ours	▼	▼	▼	31 398 ↓	96 %	72 %	55 %	91 %
	Cartier-Brébeuf	●	▼	●	56 485 ↑	94 %	73 %	25 %	N.C.
	Cercle-de-la-Garnison-de-Québec	●		●					
	Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine	●	▼	▼	12 943 ↓	98 %	81 %	94 %	98 %
	Coteau-du-Lac	▼	▼	▼	29 131 ↑	98 %	80 %	83 %	N.C.
	Forges-du-Saint-Maurice	▼	●	▼	14 230 ↑	95 %	74 %	98 %	95 %
	Fort-Chambly	▼	●	↔	144 646 ↑	96 %	72 %	42 %	96 %
	Fort-Lennox	▼	●	↔	34 339 ↓	97 %	75 %	69 %	N.C.
	Fort-Témiscamingue	N.C.	N.C.	N.C.	7 109 ↓	98 %	79 %	97 %	97 %
	Fortifications-de-Québec	N.C.	N.C.	N.C.	1 207 396 ↓	93 %	60 %	60 %	N.C.
	Fort-de-Lévis	■	■	↔	10 152 ↓	99 %	76 %	96 %	N.C.
	Forts-et-Château-Saint-Louis	▼	▼	▼					
	Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais	■	▼	■	22 563 ↑	93 %	60 %	97 %	96 %
	Louis-Joseph-Papineau	●	●	●					
	Louis-S.-St. Laurent	▼		▼	11 227 ↑	99 %	88 %	94 %	99 %
	Maison-Maillou	▼		▼					
	Manoir-Papineau	▼	●	▼	16 715 ↑	96 %	74 %	73 %	95 %
	Parc-Montmorency	▼	▼	▼					
Phare-de-Pointe-au-Père	▼	▼	▼	19 686 ↓	96 %	77 %	42 %	N.C.	
Sir-George-Étienne-Cartier	●	●	●	13 182 ↓	97 %	77 %	76 %	N.C.	
Sir-Wilfrid-Laurier	●	●	●	2 628 ↑	96 %	77 %	90 %	N.C.	
ON	Bataille-du-Moulin-à-Vent	▼	●	↑	2 254 ↑				
	Blockhaus-de-Merrickville	●	●	●					
	Canal-de-Sault Ste. Marie	▼	■	▼	157 706 ↑	93 %	64 %	25 %	N.C.
	Canal-Rideau	▼	▼	▼	876 653 ↑	98 %	71 %	87 %	98 %
	Casernes-de-Butler	▼	▼	▼					
	Champ-de-Bataille-du-Fort-George	▼	N.C.	▼					
	Écluse-Ascenseur-de-Peterborough	▼	●	▼					
	Fort-George	▼	▼	▼	63 192 ↑	96 %	61 %	71 %	N.C.
	Fort-Henry	▼	▼	↑					
	Fort-Malden	▼	▼	▼	48 378 ↑	97 %	77 %	95 %	95 %
	Fort-Mississauga	▼	▼	▼					
	Fort-St. Joseph	▼	▼	▼	4 102 ↓	97 %	79 %	88 %	N.C.
	Fort-Wellington	▼	▼	▼	11 489 ↓	98 %	80 %	84 %	N.C.

ANNEXE 1 : État des lieux historiques nationaux

Prov.	Lieu historique national	Indicateurs des ressources culturelles			Indicateurs de l'expérience du visiteur				
		Ressources culturelles (niveau I)	Ressources culturelles (niveau II)	Dans l'ensemble	Fréquentation (2010-2011)	Satisfaction des visiteurs		Apprentissage du visiteur	Agrément du visiteur
						Satisfaits	Très satisfaits		
ON	Fortifications-de-Kingston	▼	●	⬇️					
	Hauteurs-de-Queenston	●	●	⬆️	15 571				
	Île-Navy	■	■	↔️					
	Maison-Commemorative-Bethune	●	●	●	11 537 ↑	95 %	68 %	96 %	N.C.
	Maison-de-Sir-John-Johnson	●	●	●					
	Maison-Inverarden	▼	▼	▼					
	Maison-Laurier	●	▼	●	5 326 ↑	99 %	86 %	98 %	100 %
	N.C.S.M <i>Haida</i>	▼	▼	⬆️	15 093 ↑	99 %	76 %	76 %	N.C.
	Phare-de-la-Pointe-Clark	●	●	●					
	Tour-Murney			●		94 %	59 %	92 %	90 %
	Tour-Shoal			●					
	Villa-Bellevue	●	●	●	11 813 ↑	97 %	73 %	94 %	95 %
	Voie-Navigable-Trent-Severn	▼	■	▼	1 098 241 ↑	98 %	67 %	65 %	N.C.
Woodside	●	●	●	19 543 ↑	100 %	91 %	98 %	100 %	
MB	Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding	▼	N.C.	▼					
	Fort-Prince-de-Galles	▼	●	▼	11 720 ↓	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
	Lower Fort Garry	■	▼	▼	39 322 ↑	95 %	74 %	90 %	94 %
	Maison-Riel	●	▼	●	3 909 ↓	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
	Presbytère-St. Andrew's	●	▼	●	1 975 ↓				
	York Factory	▼	■	▼	325 ↑				
SK	Bataille-de-la-Coulée-des-Tourond-Fish-Creek	●	●	●					
	Batoche	●	●	●	17 918 ↑	98 %	74 %	94 %	N.C.
	Fort-Battleford	▼	▼	▼	7 109 ↑	97 %	78 %	79 %	N.C.
	Fort-Espérance	▼	N.C.	▼					
	Fort-Livingstone	▼	●	▼					
	Fort-Pelly	▼	●	▼					
	Fort-Walsh	●	▼	▼	12 233 ↓	99 %	85 %	95 %	N.C.
	Frenchman Butte	●		●					
Homestead-Motherwell	●	●	●	8 217 ↑	90 %	62 %	66 %	N.C.	
AB	Auberge-de-Ski-Skoki	▼	●	▼					
	Cave and Basin	▼	▼	▼	17 503 ↓	89 %	56 %	92 %	88 %
	Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper	●	●	⬆️	125 327 ↑				
	Col-Athabasca	●	●	●		N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
	Col-Howse	●	●	●					
	Col-Yellowhead	▼	●	▼					
	Jasper House	●	●	●					

administrés par Parcs Canada

Prov.	Lieu historique national	Indicateurs des ressources culturelles			Indicateurs de l'expérience du visiteur				
		Ressources culturelles (niveau I)	Ressources culturelles (niveau II)	Dans l'ensemble	Fréquentation (2010-2011)	Satisfaction des visiteurs		Apprentissage du visiteur	Agrément du visiteur
						Satisfaits	Très satisfaits		
AB	Lac-La Grenouille	▼	●	▼					
	Musée-du-Parc-Banff	▼	●	▼	33 394 ↑	96 %	75 %	90 %	93 %
	Premier-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien	●	■	▼					
	Ranch-Bar U	▼	▼	↑	12 865 ↑	97 %	84 %	96 %	97 %
	Refuge-du-Col-Abbott	▼		▼					
	Rocky Mountain House	●	●	●	9 789 ↓	95 %	74 %	93 %	93 %
	Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur	▼	●	▼	271 257 ↔				
C.-B.	Col-Kicking Horse	▼	●	▼					
	Col-Rogers	▼	▼	▼	413 930 ↔	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
	Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks	▼	N.C.	↔		N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
	Fort-Langley	●	●	↑	70 965 ↓	95 %	59 %	65 %	N.C.
	Fort Rodd Hill	■	●	↓	58 198 ↑	98 %	67 %	85 %	N.C.
	(Fort Rodd Hill et) Phare-de-Fisgard	●	●	↑					
	Fort-St. James	▼	●	↓	11 503 ↑	97 %	76 %	97 %	99 %
	Gulf of Georgia Cannery	▼	N.C.	▼	51 041 ↑	99 %	83 %	66 %	N.C.
	Kootenae House	●	●	●					
	Piste-Chilkoot	▼	▼	▼	2 272 ↓	99 %	80 %	93 %	N.C.
	Salon-de-thé-des-Chutes-Twin	●	●	↑					
	YK	Ancien-Palais-de-Justice-Territorial	▼	▼	▼	19 844 ↑	98 %	75 %	96 %
Complexe-Historique-de-Dawson		▼	■	▼					
Drague-Numéro-Quatre		■	●	■					
S.S. Keno		●	●	●					
S.S. Klondike		●	▼	●	15 415 ↑	95 %	74 %	N.C.	N.C.

Légende

État



Bon



Passable



Mauvais

N.C.

Non coté

Tendance



En amélioration



Stable



En déclin



Non coté/
Sans objet

Note : Les lieux historiques nationaux sans évaluation des ressources et sans information sur l'expérience du visiteur ont été omis de ce tableau. Il s'agit des lieux suivants : 57-63, rue Saint-Louis (QC), Colline-de-la-Bataille (ON), Bataille-de-Cook's-Mills (ON), Beaubassin (N.-É.), Bloody Creek (N.-É.), Phare-et-Blockhaus-de-l'Île-Bois-Blanc (ON), Caserne-de-Carillon (QC), Portage-de-la-Baie-de-Quinte (ON), Massacre-de-Cypress Hills (SK), Encampement-d'Anville (N.-É.), Fort-Lawrence (N.-É.), Fort-Sainte-Marie-de-Grâce (N.-É.), Fort-Ste-Thérèse (QC), Forts Rouge, Garry et Gibraltar (MB), Cairn-de-Glengarry (ON), Cale-Sèche-La Coupe (N.-B.), Monticules-Linéaires (MB), Phare-de-la-Pointe-Mississauga (ON), Barrages-de-Pêche-Mnjikaning (ON), Nan Sdins (C.-B.), Champ-de-Bataille-de-Ridgeway (ON), Batterie-Royale (N.-É.), Mission-Saint-Louis (ON), Saoyú-Pehdacho (T. N.-O.), Remblais-de-Southwold (ON), Parc-Stanley (C.-B.), La Fourche (MB), et Débarquement-de-Wolfe (N.-É.)

ANNEXE 2 : État des parcs nationaux

Prov.	Parc national	Indicateurs de l'intégrité écologique							
		Forêts	Eaux douces		Milieux humides	Toundra	Milieux côtiers	Glaciers	Prairies
			Lacs	Ruisseaux					
T.-N.-L.	Gros-Morne	↓	↔	↓	↓	↑			
	Monts-Torngat		●		●	↓	N.C.		
	Terra-Nova	↑	↑	N.C.	N.C.	↔			
Î.-P.-É.	Île-du-Prince-Édouard	↓	↔	↓		↓			
N.-É.	Hautes-Terres-du-Cap-Breton	↓	↓	N.C.	N.C.	↔			
	Kejimikujik	●	●	N.C.		■			
N.-B.	Fundy	↓	↓	↔		↓			
	Kouchibouguac	N.C.	↔	↔		↔			
QC	Archipel-de-Mingan (Réserve)	↔		N.C.	N.C.	N.C.			
	Forillon	↓	↔			↓			
	La Mauricie	↓		↓					
ON	Îles-de-la-Baie-Georgienne	●	N.C.		N.C.	●			
	Îles-du-Saint-Laurent	↔		●	↓				
	Péninsule-Bruce	↔	N.C.	↓	●				
	Pointe-Pelée	↓		↓		↓			
	Pukaskwa	●	N.C.	N.C.		↓			
MB	Mont-Riding	↓	↓	↓				↓	
	Wapusk	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.			
SK	Prairies	N.C.		↓	N.C.			↓	
	Prince Albert	●	●		N.C.			N.C.	
AB	Banff	↓		↓					
	Elk Island	↔	↓		N.C.			N.C.	
	Jasper	↓		↑					
	Lacs-Waterton	↓	↓						
C.-B.	Gwaii Haanas (Réserve et site du patrimoine haïda)	↓	N.C.	●		↔			
	Îles-Gulf (Réserve)	N.C.	↓	N.C.		N.C.			
	Kootenay	↓		↔					
	Mont-Revelstoke			↓					
	(Mont-Revelstoke et) Glacier	↓		↓					
	Pacific Rim (Réserve)	↔		↓		↓			
YK	Yoho	↓		↑					
	Ivvavik	N.C.	N.C.		N.C.	N.C.			
	Kluane (et Réserve)	↓		N.C.	N.C.	↓	↓		
T.N.-O	Vuntut	N/R			↔	N.C.			
	Aulavik			N.C.		↓	N.C.		
	Nahanni (Réserve)	↔	↔	N.C.		↓	↓		
	Tuktut Nogait			N.C.		N.C.			
INU	Wood Buffalo	↔	N.C.	↓	N.C.			N.C.	
	Auyuittuq			N.C.		N.C.	N.C.	N.C.	
	Quttinirpaaq			N.C.		N.C.	N.C.	N.C.	
	Sirmilik			N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	
	Ukkusiksalik			N.C.		N.C.	N.C.	N.C.	

			Indicateurs de l'expérience du visiteur				
Milieux marins/ sublittoraux	Autre	Fréquentation (2010-2011)	Satisfaction des visiteurs		Apprentissage du visiteur	Agrément du visiteur	
			Satisfaits	Très satisfaits			
		186 798 ↑	97 %	66 %	84 %	N.C.	
		259 079 ↔	80 %	40 %	66 %	85 %	
		457 948 ↑	88 %	48 %	52 %	90 %	
		193 000 ↑	95 %	65 %	60 %	N.C.	
		39 755 ↓	97 %	64 %	52 %	N.C.	
		285 572 ↑	90 %	63 %	61 %	93 %	
		162 804 ↑	95 %	60 %	74 %	95 %	
	N.C. Îlets	35 024 ↑	96 %	64 %	N.C.	N.C.	
	↓	141 575 ↑	94 %	78 %	32 %	N.C.	
		160 179 ↑	94 %	55 %	45 %	95 %	
		36 424 ↓	85 %	46 %	58 %	94 %	
		40 801 ↓	56 %	93 %	38 %	N.C.	
	N.C. TNB	224 149 ↑	95 %	67 %	80 %	N.C.	
	↓ (TNB)	237 494 ↑	91 %	59 %	71 %	N.C.	
		7 099 ↑	96 %	64 %	65 %	N.C.	
		295 612 ↑	89 %	52 %	40 %	91 %	
N.C.		135 ↓	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	
	N.C. BaZA	9 551 ↑	91 %	60 %	77 %	93 %	
		250 272 ↑	94 %	60 %	28 %	N.C.	
	↔ BI	3 151 751 ↑	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	
		217 789 ↑	85 %	46 %	56 %	88 %	
	↔ BI	1 916 677 ↑	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	
	↔ BI	396 995 ↑	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	
	↔ N.C. ZI/TNB	1 721 ↓	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	
	● N.C. Is/ZI/TNB						
	↔ BI	429 365 ↑	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	
	↔ BI	634 827 ↑	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	
	↓ ZI	797 441 ↑	94 %	57 %	57 %	N.C.	
	↓ BI	547 436 ↑	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	
		142 ↑					
		47 323 ↑	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	
		12 ↓					
		775 ↓					
		2 ↓					
	↓ Delta	1 599 ↑	92 %	65 %	87 %	92 %	
		396 ↓					
		252 ↑					
		21 ↓					

Légende

État



Bon



Passable



Mauvais

N.C.

Non coté

Tendance



En amélioration



Stable



En déclin



Non coté/
Sans objet

Autre

TNB	Terres non boisées
Ba	Badlands
ZA	Zones arbustives
BI	Biodiversité indigène
Is	Îlets
ZI	Zone intertidale

Agrément : pourcentage des visiteurs qui ont aimé leur visite d'un site patrimonial administré par Parcs Canada.

Appréciation du public : pourcentage des Canadiens qui apprécient l'importance des sites patrimoniaux gérés par Parcs Canada.

Apprentissage : pourcentage des visiteurs qui ont reconnu avoir acquis des connaissances au sujet des aspects naturels ou culturels d'un endroit géré par Parcs Canada.

Appui des intervenants et des partenaires : pourcentage des intervenants et des partenaires de Parcs Canada qui soutiennent la protection et la présentation des sites patrimoniaux gérés par Parcs Canada.

Appui du public : pourcentage des Canadiens qui soutiennent la protection et la présentation des sites patrimoniaux gérés par Parcs Canada.

Fréquentation : nombre de visiteurs dans un site patrimonial administré par Parcs Canada au cours d'une année. Aux fins de ce rapport, l'année en question s'étend du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. Les tendances sont basées sur une comparaison du nombre de visiteurs en 2010-2011 avec celui en 2008-2009.

Intégrité écologique : un énoncé récapitulatif national cohérent qui fournit une évaluation claire de l'état d'un élément important de l'intégrité écologique d'un parc national (c.-à-d. l'écosystème majeur du

parc), en se fondant sur un ensemble de mesures d'intégrité écologique. Dans le cadre du présent rapport, les écosystèmes comprennent, entre autres, les forêts, les eaux douces, les zones humides, la toundra, les milieux côtiers, les glaciers, les prairies, les milieux marins.

Ressource culturelle : un ouvrage humain ou un endroit qui témoigne d'une activité humaine ou qui a une signification spirituelle ou culturelle et dont on a déterminé, dans l'un ou l'autre de ces cas, qu'il y a une valeur historique. On définit deux niveaux de ressources :

- **Niveau I** : Ressources directement reliées aux raisons pour la désignation en tant que lieu historique national.
- **Niveau II** : Ressource non liée aux raisons qui définissent l'importance nationale.

Satisfaction : pourcentage des visiteurs qui se sont dits généralement satisfaits de leur visite dans un site patrimonial administré par Parcs Canada.

Sensibilisation : pourcentage de Canadiens qui sont en mesure a) de reconnaître Parcs Canada comme étant l'organisme responsable des sites patrimoniaux (notoriété spontanée); b) d'affirmer qu'ils ont déjà entendu parler de Parcs Canada (notoriété assistée).

Note : Les indicateurs pour les relations avec les peuples autochtones, les biens et la santé des aires marines nationales de conservation sont encore en cours de préparation ou n'ont pas encore été définis.

*Lieu historique national du Canada du
Complexe-Historique-de-Dawson (YK),
© Parcs Canada, photo : W. Lynch*

